



# Mise en œuvre territoriale de la politique de prévention et de lutte contre les drogues et les conduites addictives

*Rapport d'activité des chefs de projet MILD&CA  
en 2017*

Etabli par :

**Vincent ROUAULT, Chargé de mission territorial**

Décembre 2018



## CADRAGE GENERAL

---

Le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 adopté le 19 septembre 2013 définit l'ensemble des axes prioritaires de la stratégie française en matière de consommations de produits psychoactifs, de conduites addictives et de trafics. L'approche retenue consiste à agir sur l'ensemble des axes d'intervention contribuant efficacement à la lutte contre les conduites addictives et qui peuvent concerner aussi bien les substances psychoactives (en matière de réduction de l'offre comme de réduction de la demande) que les addictions sans produit : prévention universelle, réduction des risques, lutte contre le trafic, application de la loi, en passant par le soutien à la recherche et l'action internationale. Le plan gouvernemental contient un chapitre spécifiquement consacré à la déclinaison territoriale de la politique publique et conforte le rôle des chefs de projets dans l'exercice de leurs missions. En effet, la mise en œuvre territoriale de ce plan dépend de la mobilisation des chefs de projet, avec comme enjeu central une meilleure articulation des financements et dispositifs complémentaires. Cette mission de coordination interministérielle les conduit à piloter la mise en œuvre d'actions concertées avec l'ensemble des services déconcentrés et des partenaires institutionnels.

Ce rapport expose l'activité des chefs de projet pour la quatrième année consécutive. Il vise à retracer dans chaque région les priorités des acteurs locaux et l'effort global consacré à cette politique publique en 2017, tout en faisant ressortir les différences entre départements et régions.

CADRAGE GENERAL .....	2
SYNTHESE NATIONALE DES BILANS 2017 .....	4
1. L'activité des chefs de projet MILDECA .....	4
2. Utilisation des crédits et provenance des crédits additionnels.....	12
SYNTHESES REGIONALES .....	18
<b>Auvergne Rhône-Alpes</b> .....	19
<b>Bourgogne - Franche-Comté</b> .....	23
<b>Bretagne</b> .....	27
<b>Centre- Val de Loire</b> .....	30
<b>Corse</b> .....	33
<b>Grand Est</b> .....	36
<b>Guadeloupe</b> .....	40
<b>Guyane</b> .....	43
<b>Hauts de France</b> .....	46
<b>Ile-de-France</b> .....	49
<b>La Réunion</b> .....	53
<b>Martinique</b> .....	56
<b>Mayotte</b> .....	59
<b>Normandie</b> .....	62
<b>Nouvelle Aquitaine</b> .....	65
<b>Occitanie</b> .....	69
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b> .....	73
<b>Pays-de-la-Loire</b> .....	77
ANNEXES.....	80

---

## 1. L'activité des chefs de projet MILDECA

### a. Ingénierie

#### *Une implication forte des chefs de projets*

L'animation de cette politique, eu égard à son caractère interministériel, se caractérise par la nécessité de multiplier les échanges et de veiller à la bonne mobilisation d'une grande diversité d'interlocuteurs, tant institutionnels qu'associatifs.

Au-delà des tâches liées à la programmation des crédits, au suivi administratif et financier des dossiers, le travail d'animation nécessaire à l'établissement d'orientations partenariales partagées et co-construites demeure encore difficile, compte tenu de la multitude des missions à assurer par le directeur de cabinet et ses équipes et de la contraction des effectifs mobilisables, aussi bien en préfecture qu'en DDI. En effet, bien que le chef de projet Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) soit légitime et reconnu dans sa fonction de coordination territoriale, il ne dispose pas toujours de moyens humains nécessaires pour impulser des projets ou proposer une vision stratégique propre. Pour mémoire, on retiendra que si **75% des chefs de projets disposent bien d'un collaborateur de proximité en préfecture, la quotité de travail de ce dernier dédiée à la mise en œuvre et à l'animation du dispositif varie la plupart du temps entre 0,1 et 0,5 ETP**. La régionalisation de l'animation, du pilotage, et du suivi administratif de la mission amorcée en 2014 a accentué cette contrainte pour les référents territoriaux positionnés dans les départements chefs-lieux de région.

Malgré ces difficultés, l'implication réelle des territoires est à souligner. Ainsi, **70% des départements ont su établir et mettre en œuvre un plan d'actions en conformité avec le plan gouvernemental**.

#### *Une diversification des acteurs mobilisés malgré la baisse des dotations*

Comme chaque année, la mobilisation des acteurs s'est effectuée par le biais d'appels à projets qui déclinent la stratégie nationale en l'adaptant aux caractéristiques locales : les crédits de la mission interministérielle ont ainsi pu venir conforter la mise en œuvre de plus de **1 581 projets**. Une attention réelle portée à l'animation du dispositif a permis la mobilisation effective d'acteurs et de projets nouveaux (**41% des actions financées en 2017 étaient des projets nouveaux**).

Plus largement, malgré le maintien du volume des dotations initiales versées aux territoires entre 2016 et 2017, le contexte budgétaire contraint fragilise fortement le tissu associatif, en particulier dans les milieux ruraux, et alimente une tension entre l'exigence de dynamisation du tissu associatif local et la construction de projets sur une base scientifique. Les porteurs de projets structurés au niveau national ont une plus grande capacité de répondre aux appels à projet. Le faible nombre d'associations présentes dans certains départements, notamment ruraux, limite ainsi le nombre d'actions déployées localement. Par ailleurs, l'accès aux soins et à la prévention y est compliqué : la population est peu dense, et difficile à toucher, générant une **forte proportion d'actions en établissements scolaires (25% des crédits mobilisés en 2017)**. Malgré le maintien d'une très nette prépondérance de projets portés par des **structures associatives (51%)**, la part de ces dernières dans le volume global des projets financés a baissé de 15% depuis 2014, là où **les actions portées par les collectivités territoriales ont fortement augmenté, passant de 1% en 2014 à 10% en 2017**.

Si le principe d'annualité budgétaire auquel sont soumis les financements laisse, lors de chaque exercice, la possibilité à de nouveaux projets d'émerger, les actions et les porteurs restent fragilisés par l'absence de visibilité sur la reconduction des subventions qui leur sont allouées. Dans un contexte d'incertitude sur le volume des dotations annuellement versées aux territoires, il n'est pas toujours aisé pour les chefs de projets d'engager des actions durables, conformes aux priorités territoriales établies, et pour les porteurs de projets de s'approprier ces dernières.

Toutefois, la possibilité offerte aux territoires de **conclure des conventions pluriannuelles d'objectifs** (CPO) avec certains porteurs de projets pour leur donner la **visibilité financière** nécessaire à leur action, et par conséquent de conforter leurs projets en développement, a localement abouti à la construction de partenariats pérennes. Si le versement des subventions ainsi contractualisées demeure soumis à la règle de l'annualité budgétaire, ce dispositif a permis localement de **conforter le chef de projet dans son rôle de pilote**, pouvant soumettre le versement de la subvention N+1 au bilan intermédiaire produit par l'association, quitte à réorienter en ce sens le dispositif financé à mi-parcours.

Enfin, le niveau des subventions allouées ne permet pas toujours de conduire des actions d'ampleur et conduit progressivement à la mise en place d'interventions sur des territoires de plus en plus ciblés comme ceux concernés par les dispositifs de la politique de la ville, les zones de sécurité ou d'éducation prioritaires, laissant ainsi des zones non suffisamment couvertes sur le reste du territoire. Si plusieurs rapports insistent sur la nécessité de conforter la démarche de coordination des acteurs de prévention, les associations se positionnent souvent comme concurrentes sur des segments d'activités de plus en plus similaires, en raison de la baisse progressive de l'ensemble des financements publics.

### ***Une évaluation des actions à conforter***

La mise en œuvre d'un dispositif de suivi effectif des actions subventionnées ne va, dans la plupart des territoires, pas au-delà de l'obligation pour les porteurs de projets de joindre à une demande de renouvellement d'action un bilan apportant l'assurance de sa réalisation. Ce contrôle de l'effectivité des actions subventionnées ne permet pas à lui seul d'évaluer l'impact réel d'une action auprès des bénéficiaires, notamment en matière de prévention :

- tout d'abord faute de retour sur les projets financés, à l'exception des actions les plus significatives ;
- ensuite, parce que les évaluations visent souvent le court terme, et selon une approche quantitative.

**Seuls 39% des territoires signalent conduire chaque année au moins une évaluation des projets financés (soit une baisse de 10% par rapport à l'exercice 2016).** Si, conformément aux orientations nationales, la non reconduction des financements accordés aux dispositifs d'appui explique pour une large partie la baisse constatée de plus de 25% par rapport à l'exercice 2014, il convient toutefois de signaler qu'**une dynamique nouvelle s'engage progressivement, par l'association plus étroite des délégués du préfet à l'instruction et à l'évaluation des actions**, et localement par l'inscription de cette démarche d'évaluations des actions dans les programmes régionaux d'inspection de contrôle et d'évaluation des Agences Régionales de Santé ou des Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, comme dans leur déclinaison départementale.

### ***Des diagnostics territoriaux en nombre insuffisant***

En dépit de la fin des financements nationaux accordés aux dispositifs d'appui régionaux depuis 2014, plusieurs régions avaient fait le choix en 2014 de maintenir sur leur enveloppe le financement d'un dispositif d'appui, disposant de l'ensemble des compétences méthodologiques requises et d'une vision globale des besoins. Afin de compenser la disparition en 2015 de ces dispositifs d'appui, plusieurs solutions ont pu être localement mises en œuvre : des appels à projets régionaux ont localement été lancés, et le recours à l'expertise de chercheurs et universitaires s'est développé. Par ailleurs, la dynamique globale de **rapprochement engagée avec les Directions Territoriales des Agences Régionales de Santé** a favorisé l'échange d'informations, et notamment pour le chef de projet la possibilité de faire appel aux prestations de services ou études produites par les Observatoires Régionaux de Santé. Enfin, la mise en ligne par l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies de **l'outil de cartographie « ODICER »** doit permettre d'assurer à l'avenir un meilleur accompagnement des territoires. On signalera ainsi que 53% des territoires ont bénéficié en 2017 d'un diagnostic local à même de permettre la définition d'axes stratégiques et la sélection d'actions en cohérence, soit une hausse de plus de 15%.

Globalement, il reste souvent **difficile de définir une politique territoriale du fait de l'absence de diagnostic fiable et de l'insuffisance d'outils favorisant la connaissance, d'un point de vue sociologique, des tendances, lieux et niveaux de consommation de produits**. Plusieurs rapports évoquent ainsi les difficultés rencontrées à identifier une structure susceptible d'apporter un véritable appui en la matière.

### ***Un élargissement des champs d'intervention couverts***

L'exercice 2017 est marqué par une nouvelle baisse du nombre de projets financés, traduisant un effort de rationalisation engagé, afin **d'éviter l'effet de saupoudrage** nuisible à la cohérence et à la visibilité de la politique conduite.

La part des actions de prévention continue notamment de se réduire, pour s'établir à 52% du total des subventions allouées en 2017, contre 60% en 2016. On observe ainsi **une diversification réelle des thématiques et modalités d'actions** : le volume global des subventions consacrées aux enjeux de tranquillité publique, de sécurité et d'application de la loi s'établit autour de 13% (contre 5% en 2014). Par ailleurs, si au sein de cette enveloppe la part des actions à destination des populations sous-main de justice se situe aux abords de 70%, les actions de lutte contre l'entrée dans le trafic représentent désormais 13% des crédits consacrés à cette thématique. Enfin, les actions de formation ont vu leur nombre quasiment doublé entre 2016 et 2017.

En accord avec les orientations nationales, le nombre d'actions inéligibles localement financées (injonctions thérapeutiques sur décision de justice, achat de matériel de dépistage ou d'investigation à destination des forces de l'ordre etc...), est en baisse marquée par rapport à l'exercice précédent, pour se situer désormais à un niveau résiduel (mois de 50 000 €). Bien que certains départements ne soient pas toujours retenus pour bénéficier du fonds de concours compte tenu de leur petite taille, il convient de rappeler que les crédits issus de la loi de finances initiale votée par le Parlement ne peuvent en aucune façon assurer le financement de matériel au bénéfice des forces de l'ordre.

## b. Une meilleure articulation des niveaux de décisions

### *Le renforcement du soutien de l'échelon national*

L'objectif de **procéder au versement des subventions allouées en COPIL avant l'été** (les actions démarrant en janvier ou février) demeurait en 2014 difficilement atteignable, compte tenu du calendrier de réception de la circulaire nationale fixant les orientations qui doivent conduire l'établissement des appels à projets locaux. Nombre de rapports signalaient en effet qu'il était, dans ces conditions, très difficile de laisser du temps aux porteurs de projets pour proposer des actions plus innovantes et correspondant aux besoins du territoire, et de répondre aux attentes des porteurs de projet sur les modalités d'accompagnement méthodologique et financier. **L'avancement du calendrier de diffusion de la circulaire depuis l'exercice 2015** a permis de donner aux territoires une réelle visibilité et une meilleure capacité d'anticipation dans la mise en œuvre de la campagne.

Enfin, plusieurs territoires font le souhait d'un renforcement de l'accompagnement mis en œuvre par l'échelon national. Celui-ci s'est récemment traduit par la progressive diffusion de **documents méthodologies ressources**, la construction de **partenariats interministériels** (notamment avec le Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation), ou encore la **valorisation de bonnes pratiques locales**. Cette démarche de soutien porté à l'action du réseau territorial s'est traduite par la mise en ligne sur le site de la MILDECA d'une « boîte à outils », destinée à être régulièrement enrichie de nouveaux contenus, et par la diffusion à échéance régulière d'une newsletter à l'adresse du réseau territorial. Enfin, la récente territorialisation des chargés de mission nationaux de la MILDECA doit permettre de garantir un accompagnement renforcé des territoires dans l'établissement et la mise en œuvre de leurs orientations.

### *Un processus de régionalisation du pilotage stratégique à poursuivre*

La régionalisation du suivi administratif **amorcée en 2014** et finalisée en 2015 s'est traduite en particulier par la suppression des dernières unités opérationnelles départementales encore actives en 2014. La **poursuite de ce processus dès 2016**, dans le cadre de la refonte du schéma des régions de France, a par ailleurs parfois fragilisé la capacité de certains territoires à **repenser l'animation partenariale et les modalités de pilotage territorial du dispositif, en particulier dans les plus grandes régions**. Cela a notamment entraîné une augmentation significative de la charge de travail des agents aux côtés des chefs de projets régionaux (traitement informatisé de la mise en paiement des subventions sur NEMO, conformité des dossiers présentés au service payeur). La régionalisation a parfois allongé le circuit décisionnel, et ne semble pas toujours compatible avec les objectifs de simplification et d'appui aux départements initialement visés par cette réforme.

Toutefois, ce processus de régionalisation du pilotage ne concerne pas uniquement les aspects budgétaires et administratifs, mais recouvre également des enjeux d'ingénierie, de pilotage et d'animation du dispositif. Ce processus s'est par exemple traduit par une nette **augmentation des régions ayant effectivement contribué à l'élaboration ou à l'actualisation des schémas régionaux établis par les Agences Régionales de Santé (53%, soit une augmentation de 30% par rapport à l'exercice 2014)**.



Le comité de pilotage régional a vocation à réunir l'ensemble des chefs de projets départementaux et partenaires institutionnels afin d'arrêter la répartition des dotations et à assurer la cohérence des politiques menées par les différents partenaires au niveau régional<sup>1</sup>. Ce **comité régional** doit, en cohérence avec les priorités du plan gouvernemental, et en se fondant sur le bilan des actions menées dans chaque département, permettre de rationaliser et/ou de mutualiser les outils de prévention et les projets à vocation régionale et départementale, en identifiant les objectifs et priorités d'actions communs. On signalera à ce titre que plus de **90% des territoires ont pu effectivement mettre en œuvre un projet d'envergure interdépartementale** (soit une augmentation de près de 70% par rapport à 2014), et 77% ont pu mettre en œuvre un COPIL régional chargé de la définition des priorités et/ou de la sélection des projets régionaux.

Les COPIL régionaux restent toutefois très divers :

- des COPIL entre chefs de projets pour décider des orientations de l'appel à projets régional, et de la ventilation territoriale des crédits ;
- des COPIL régionaux qui assurent cette mission initiale et se conjuguent avec une animation régionale interministérielle réunissant l'ensemble des partenaires institutionnels.

Le renforcement de la coordination régionale souligné par nombre de rapports d'activité a permis un partage des informations tout en homogénéisant les pratiques, en vue d'une programmation de nature à valoriser les initiatives expérimentales ou d'ampleur régionale, et ce, tout en préservant les choix des chefs de projet départementaux. Chaque chef de projet conserve en effet toute autonomie sur les projets départementaux alors que les projets à caractère interdépartemental sont coordonnés et subventionnés au niveau régional. On soulignera à cette occasion la **grande hétérogénéité des modes d'organisation et d'articulation entre échelon régional et échelon départemental**. A l'exception de quelques territoires où l'ensemble du dispositif est piloté depuis la région avec un appel à projets unique, deux modes d'organisation dominent :

- des territoires où un seul appel à projets régional est élaboré, mais pris en charge et mis en œuvre département par département ;
- des territoires où un appel à projets pour les actions d'envergure uniquement régionale côtoie la diffusion département par département d'appels à projets locaux.

Au total, la logique départementale l'emporte encore souvent sur la logique régionale. La coordination régionale s'avère parfois laborieuse, notamment parce que chacun a une visibilité restreinte sur les projets des autres départements. L'identification des acteurs en capacité de développer des actions sur l'ensemble de la région, afin de faire émerger une **culture régionale** sur ces problématiques, est parfois difficile. En outre, le développement d'actions à portée régionale, et non uniquement interdépartementale, reste faible compte tenu des réalités territoriales très hétérogènes de certaines régions.

---

<sup>1</sup> ARS, Procureur(e)s, Délégué(e) Régional(e) aux Droits des Femmes, Police et Gendarmerie Nationales, services de l'Éducation Nationale, Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi, Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, etc...

### ***Des COPIL départementaux qui se systématisent***

En 2017, **70% des départements ont déclaré tenir un COPIL**. Ces comités ont vocation à définir un plan d'action conforme au plan gouvernemental, à définir le cahier des charges de l'appel à projets et à arrêter la liste des actions retenues en concertation avec les partenaires impliqués dans cette politique.

Plusieurs rapports soulignent la volonté des chefs de projet de conforter le rapprochement engagé avec les partenaires institutionnels. Cette dynamique positive se traduit notamment par l'association de plus en plus fréquente des délégués du préfet aux comités de pilotage, mais aussi par un élargissement du réseau immédiat des partenaires mobilisés autour du dispositif : **77% des chefs de projet bénéficiaient en 2017 de l'appui technique d'une délégation territoriale de l'agence régionale de santé**. Ces dernières ont cependant tendance à intervenir à titre de financeur principal sans toujours prendre en compte les objectifs de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives, car elles disposent de crédits importants dédiés à des actions proches.

Les rapports d'activités font également apparaître une **forte mobilisation des collectivités territoriales (25% des cofinancements obtenus)**, en particulier autour des actions à destination des populations vulnérables ou encore des actions de prévention et/ou de réduction des risques en milieu festif.

### ***Une meilleure articulation avec les politiques complémentaires : prévention de la délinquance, sécurité routière et politique de la ville***

Les COPIL sont l'occasion de créer du lien entre les différentes actions proposées à un financement et d'améliorer la connaissance mutuelle de l'intervention des différents partenaires. La **part des cofinancements obtenus s'élève en 2017 à 68% du financement global**. Est à souligner **l'effort conduit par les territoires pour faire correspondre les différents appels à projets** afin d'amener du lien dans l'examen des projets, de mutualiser les moyens et de décliner les différents schémas avec cohérence.

Le plus souvent, **la centralisation au cabinet de la prévention de la délinquance, de la sécurité routière et de la MILDECA** permet de renforcer la cohérence des différents plans et d'optimiser la dépense budgétaire pour répondre à des problématiques se recoupant étroitement. La création par le **Plan Préfecture Nouvelle Génération** de bureaux dédiés à l'animation de ces dispositifs auprès des Directeurs de Cabinet doit permettre d'éviter les phénomènes de cumul abusif des demandes de financement. Un examen croisé de l'ensemble des projets déposés sur ces différents dispositifs permet ainsi le re-fléchage possible d'un dispositif à l'autre au regard des objectifs avancés. Les phénomènes de forte alcoolisation, en lien avec la prise en compte des enjeux de tranquillité publique ou en milieu festif, restent le plus souvent le dénominateur commun aux actions prévues par les différents plans concernés et est ainsi abordé dans chacun d'entre eux. Plusieurs départements ont ainsi établi un appel à projets commun aux différents plans (en particulier avec le fonds interministériel de prévention de la délinquance dans la plupart des cas concernés), avec un point d'entrée unique, et de plus en plus procèdent à la tenue de COPIL communs, ou pour le moins en lien avec certains Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Lorsque, sous l'autorité préfectorale, le dispositif bénéficie de **l'appui des services positionnés en Direction Départementale de la Cohésion Sociale (58% des territoires)**, les rapports d'activités font également ressortir **une meilleure articulation et coordination avec d'autres dispositifs complémentaires (droit des femmes, jeunesse, sport, insertion et hébergement)**. L'exercice 2017 a également permis de conforter la **dynamique de rapprochement engagée depuis 2014 entre la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives et la politique de la ville**. Les priorités et actions mises

en œuvre dans le cadre du Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives sont parfois reprises dans le cadre de l'écriture des contrats de ville (et notamment dans le pilier « cohésion sociale » des contrats de ville, en lien avec les contrats locaux de santé et les ateliers santé ville). La prise en compte des orientations de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives dans les contrats de ville est ainsi la plupart du temps rappelée au délégué du préfet en charge de la politique de la ville. Ce rapprochement permet d'avancer sur la mise en réseau des acteurs des différents champs et pouvant intervenir en matière d'addiction (emploi, jeunesse, insertion, santé etc...). Globalement on soulignera la **territorialisation de plus en plus forte des crédits vers les territoires de la politique de la ville et/ou et les zones de sécurité prioritaires.**

***Une mobilisation des leviers d'intervention propres à l'autorité préfectorale à conforter***

Dans la grande majorité des territoires, **l'absence de vision de l'activité des FRAD et PFAD constitue un frein important au déploiement d'une stratégie d'intervention coordonnée en milieu scolaire.** En effet la mobilisation de ces personnels, sur sollicitation directe des chefs d'établissement, n'est la plupart du temps pas construite, dans son contenu comme dans ses lieux d'intervention, en lien avec l'ensemble des acteurs intervenants dans ce domaine : association, services médico-sociaux spécialisés etc... **La structuration des CESC au niveau académique et rectoral doit être l'occasion pour l'ensemble des institutions partenaires (préfecture, Education Nationale et ARS notamment) de construire une stratégie globale et territorialisée,** afin d'articuler les acteurs, leurs modalités et lieux d'interventions.

**La mobilisation des leviers réglementaires à disposition des préfetures, notamment en matière de suivi et de contrôle des débits de boisson, reste également à conforter** dans la plupart des territoires : autorisation préfectorale d'ouverture, avertissements, voire mesures de fermeture administrative prononcés en cas de non-respect de la réglementation (hygiène, tabac, affichage, troubles à l'ordre et la tranquillité publics...). Si plusieurs départements ont commencé à nouer des liens avec les débitants de boisson (conseils de la nuit, partenariats avec l'UMIH), **l'inscription systématique de ces sujets en CODAF** (horaires d'ouverture et troubles à l'ordre public, interdiction de vente aux mineurs) **et la mobilisation effective des communes (pouvoirs de police du maire)** autour de ces problématiques doivent être recherchées.

## **Synthèse des bilans d'activité 2017**

### ***Éléments clés***

- 75%** des départements disposent d'un collaborateur en préfecture.
- 58%** des départements disposent d'un interlocuteur au sein de la DDCCS
- 77%** des départements disposent d'un interlocuteur au sein de l'ARS
- 53%** des régions ont participé à l'élaboration du schéma régional de l'ARS
- 70%** des départements ont réuni un comité de pilotage départemental
- 77%** des régions ont réuni un comité de pilotage régional
- 53%** des départements ont exploité un diagnostic local
- 39%** des départements ont mis en place un dispositif d'évaluation

8 587 232 € ont permis de soutenir l'action de la MILDECA dans les territoires, dont :

- 52% sont consacrés à la prévention
- 13% sont consacrés à la sécurité, tranquillité publique, application de la loi
- 16% destinés aux populations vulnérables
- 6% destinés aux actions de formation
- 2% pour produire des études, diagnostics etc...

Il y a 17 946 843 € de crédits additionnels, soit 68% du financement total, dont :

- 42% ARS
- 3% Cohésion sociale
- 1% Justice
- 7% Etat
- 1% PDASR
- 2% FIPD
- 2% Politique de la Ville
- 5% Associations
- 25% collectivités locales
- 12% autres

Sur les porteurs des projets :

- 52% sont des associations
- 24% sont des établissements scolaires
- 10% sont des collectivités locales
- 1% sont les forces de l'ordre
- 8% sont des CSAPA/CAARUD
- 5% autres

59% des projets sont des renouvellements par rapport à 2016.

1581 projets financés

## 2. Utilisation des crédits et provenance des crédits additionnels

### a. Répartition des crédits par région (sur la base des restitutions Chorus)

Dotations 2017 (CP)	
Total métropole	7 945 463
Total DOM	495 052
<b>Total hors dotations complémentaires</b>	<b>8 440 515</b>
Total dotations complémentaires	216 246
<b>Total général</b>	<b>8 656 761</b>

Les dotations régionales annuelles sont modulées en fonction de différents critères :

- une enveloppe forfaitaire par région qui prend en compte la dimension régionale ;
- le nombre de départements couverts, qui prend en compte la dimension départementale ;
- l'étendue de la population principalement ciblée par la prévention (moins de 20 ans) ;
- la population jeune âgée de 17 ans concernée par les usages quotidiens de tabac, réguliers de cannabis et des ivresses répétées.

Région	Dotation 2017	Compléments
Auvergne –Rhône Alpes	920 083	10 000
Bourgogne – Franche Comté	404 474	
Bretagne	402 972	
Centre Val de Loire	321 473	60 000
Corse	85 647	
Grand Est	776 034	9 246
Guadeloupe	109 507	10 000
Guyane	88 815	20 000
Hauts de France	744 232	
Ile de France	1 401 032	32 000
La Réunion	160 670	
Martinique	91 060	
Mayotte	45 000	10 000
Normandie	415 431	
Nouvelle Aquitaine	745 936	
Occitanie	728 078	60 000
PACA	575 608	5 000
Pays-de-la-Loire	424 463	
<b>Total</b>	<b>8 440 515</b>	<b>216 246</b>

Seules les dotations complémentaires visant au financement d'actions ou besoins identifiés localement ont été intégrées, à la différence d'actions pilotées au niveau national et pour lesquelles le recours au chef de projets a été nécessaire pour assurer la mise en paiement des subventions concernées.

A l'exception des territoires ultra marins qui ont vu leur dotation augmentée en 2017, les dotations initiales versées aux territoires ont toutes été reconduites à l'identique de l'exercice 2016. En revanche, le volume des dotations complémentaires intervenues en cours d'exercice a quant à lui diminué par rapport à l'exercice précédent.

Au final, la baisse de la dotation globale allouée aux territoires au titre de la LFI 2017 est de 4,5% par rapport à l'exercice 2016 (411 159 €).

## b. Répartition des crédits par champs, et provenance des crédits additionnels (sur la base des bilans d'activités produits par les territoires)

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>8 587 232</b>	<b>32%</b>
Prévention	<b>4 440 33</b>	<b>52%</b>
Milieu scolaire	2 133 449	48%
Enseignement supérieur	83 004	2%
Milieu festif	940 932	21%
Milieu professionnel	299 306	7%
Addictions sans produit	82 559	2%
Autres	901 083	20%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>1 117 392</b>	<b>13%</b>
Public sous-main de justice	782 217	70%
Délinquance et entrée dans le trafic	146 638	13%
Conduites dopantes et médicaments	81 437	7%
Tabac et boissons alcoolisées	107 100	10%
Populations vulnérables	<b>1 404 895</b>	<b>16%</b>
Populations en errance	725 856	52%
Jeunes consommateurs	227 290	16%
Soutien à la parentalité	188 654	13%
Femmes	155 560	11%
Autres	107 535	8%
Formation	<b>519 784</b>	<b>6%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>130 272</b>	<b>2%</b>
Autres	<b>823 524</b>	<b>10%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>17 946 843</b>	<b>68%</b>
ARS	7 573 378	42%
Cohésion sociale (DDCS)	510 308	3%
FIPD	369 637	2%
Politique de la ville	344 033	2%
PDASR	144 379	1%
Justice	249 991	1%
Etat (autres)	1 221 291	7%
Associations	821 538	5%
Collectivités territoriales	4 476 496	25%
Autres	2 235 792	12%
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>26 534 075</b>	<b>100%</b>

Les crédits complémentaires délégués aux territoires visaient à permettre soit le financement d'actions nouvelles au titre de l'exercice 2017, soit la mise en paiement de subventions non liquidées au titre de l'exercice précédent (45 537 € en charges à payer 2016).

Ces dernières n'ont pas été réintégrées par les territoires au bilan des actions programmées en 2017. On notera également que l'exercice 2017 se traduit par un reliquat de 23 026 €, répartis entre 18 territoires, donc très faible au regard du montant de la dotation globale allouée aux chefs de projets en 2017 (moins de 0,3%). Le montant des crédits effectivement mobilisés par les territoires en 2017 pour soutenir des initiatives et dispositifs locaux s'élève donc à 8 588 198 €.

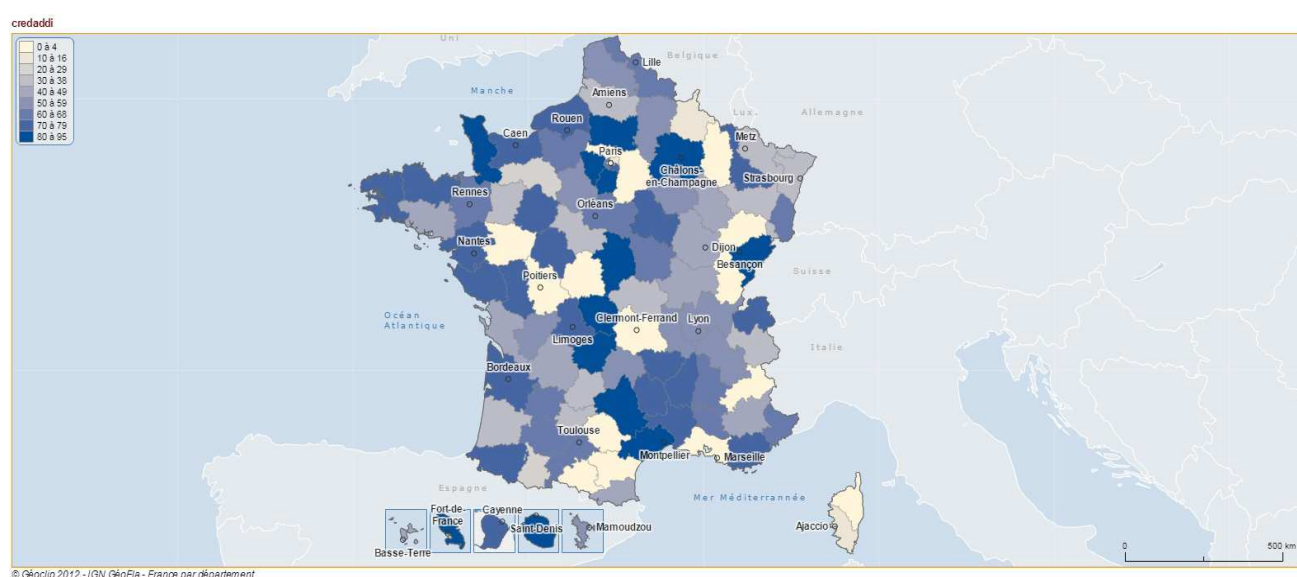
On observe ainsi une variation de 966 € entre les éléments de restitution de l'exercice 2017 issus de Chorus et les éléments de bilan produits par les chefs de projets MILDECA. En conséquence, les éléments de synthèse ci-dessus reproduits comme les fiches régionales suivantes se basant sur les éléments déclaratifs produits par les chefs de projets, des variations peuvent intervenir entre la restitution CHORUS de l'exercice 2017, et les éléments d'analyse mis en évidence à partir des restitutions adressées à la MILDECA.

## c. Restitutions cartographiques<sup>2</sup>

Pour chacune des cartographies, les indicateurs sont à analyser avec précaution. Les valeurs nulles peuvent découler d'omissions des chefs de projets lors de la rédaction de leur compte rendu d'activité.

### 1. Niveau de mobilisation des partenaires locaux dans la lutte contre la drogue

Il s'agit de l'indicateur 4.2 des projets annuels de performance (PAP) et rapports annuels de performance (RAP) du programme 129 « coordination du travail gouvernemental ». Cet indicateur, exprimé en pourcentage, est le rapport entre le montant des crédits mobilisés par les chefs de projets auprès des partenaires locaux (ARS, collectivités, services déconcentrés...) et le montant total des financements obtenus, incluant les crédits d'intervention octroyés par la MILDECA à travers les CDP. Il mesure l'effet de levier des crédits MILDECA et la capacité des chefs de projets à coordonner la politique publique de lutte contre la drogue et les conduites addictives.

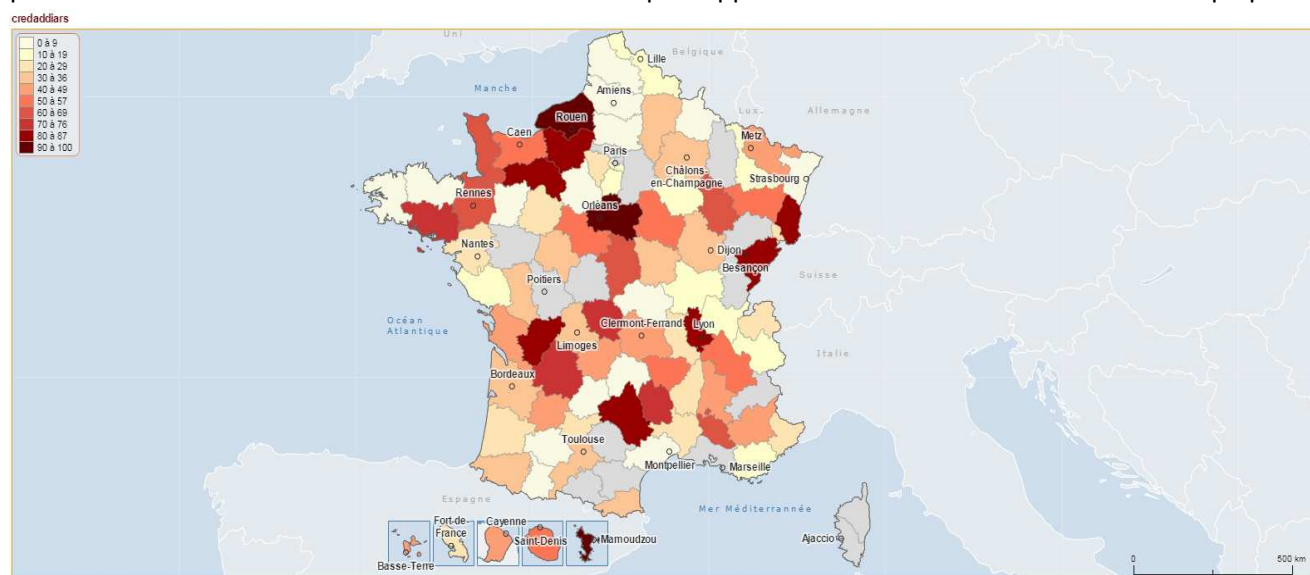


*Les codes couleurs rendent compte du pourcentage des crédits additionnels obtenus au regard de l'ensemble des crédits mobilisés (MILDECA inclus) : des cofinancements les plus importants (bleu foncé) aux moins significatifs (blanc).*

<sup>2</sup> Les contributions de certains territoires, communiquées hors délais, n'ont pu être prises en compte dans l'établissement des différentes cartographies statistiques suivantes

## 1.1 Mobilisation de l'ARS

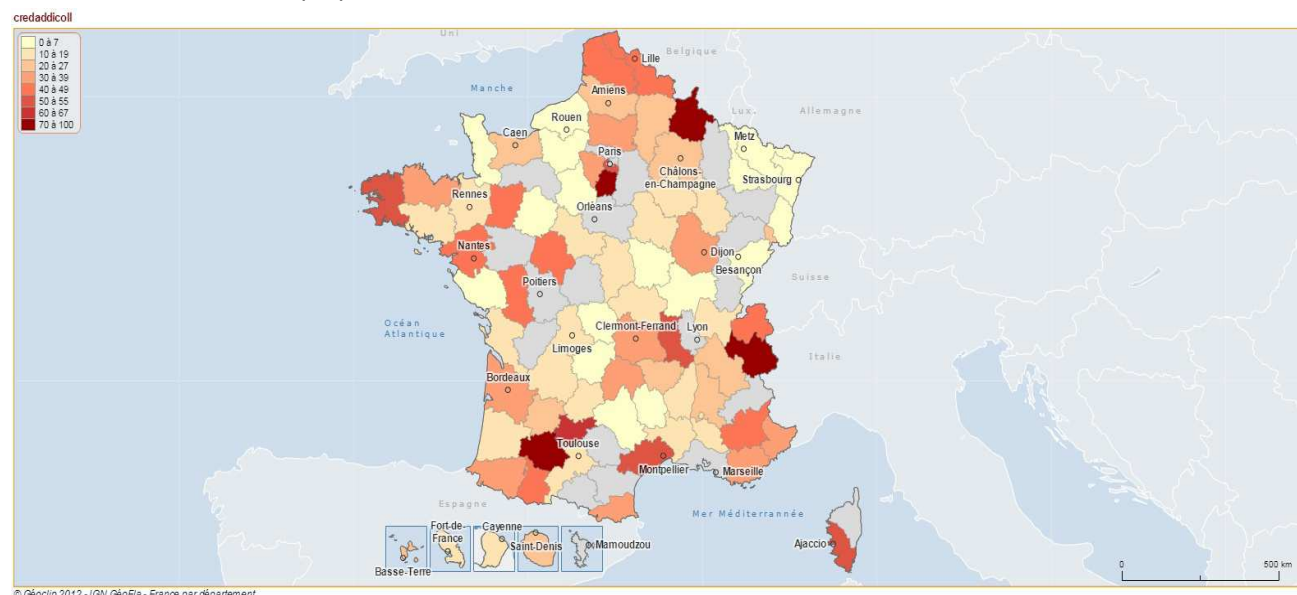
Cet indicateur rapporte le montant octroyé par les ARS au montant total des crédits mobilisés auprès des partenaires locaux. Il mesure la mobilisation de l'ARS par rapport à celle des autres acteurs locaux impliqués.



Les codes couleurs rendent compte du pourcentage des crédits additionnels obtenus de l'ARS au regard de l'ensemble des crédits mobilisés (MILDECA inclus) : des cofinancements les plus importants (marron) aux moins significatifs (blanc casés ou gris quand inexistants).

## 1.2 Mobilisation des collectivités locales

Cet indicateur rapporte le montant octroyé par les collectivités locales au montant total des crédits mobilisés auprès des partenaires locaux. Il mesure la mobilisation des collectivités par rapport à celle des autres acteurs locaux impliqués.



Les codes couleurs rendent compte du pourcentage des crédits additionnels obtenus des collectivités locales au regard de l'ensemble des crédits mobilisés (MILDECA inclus) : des cofinancements les plus importants (bordeaux) aux moins significatifs (jaune claire ou gris quand inexistants).

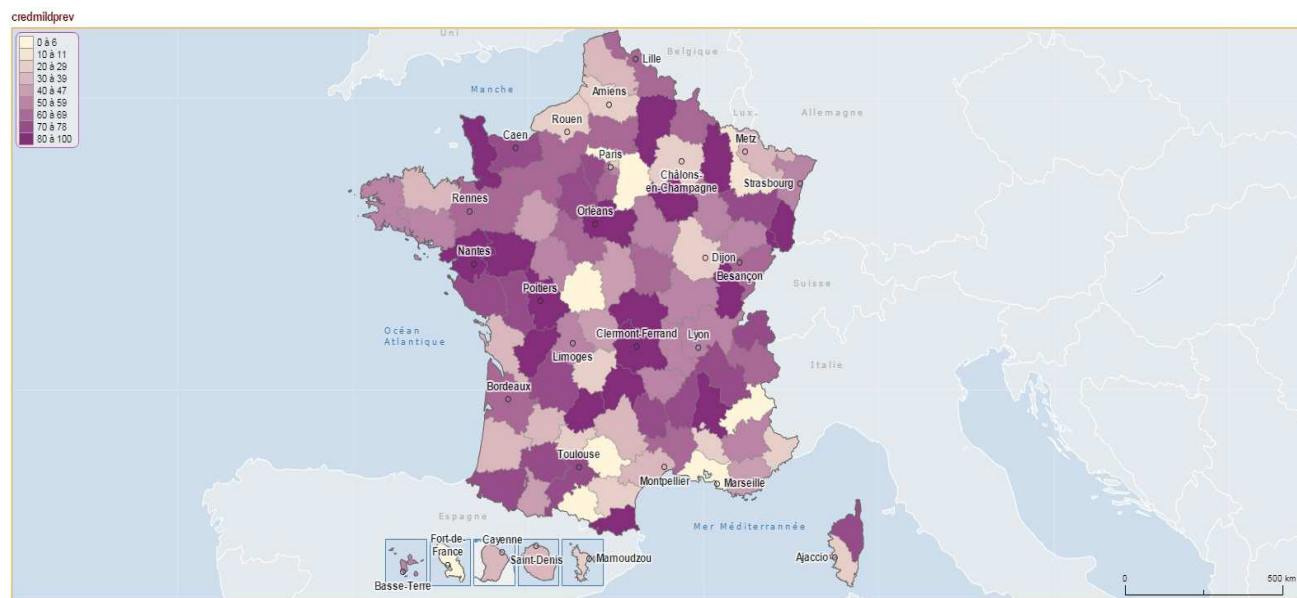


## 2. Affectation des crédits MILDECA

Les cartographies suivantes illustrent la répartition des crédits par champ dans chaque département.

### 2.1 Part des crédits consacrés à la prévention

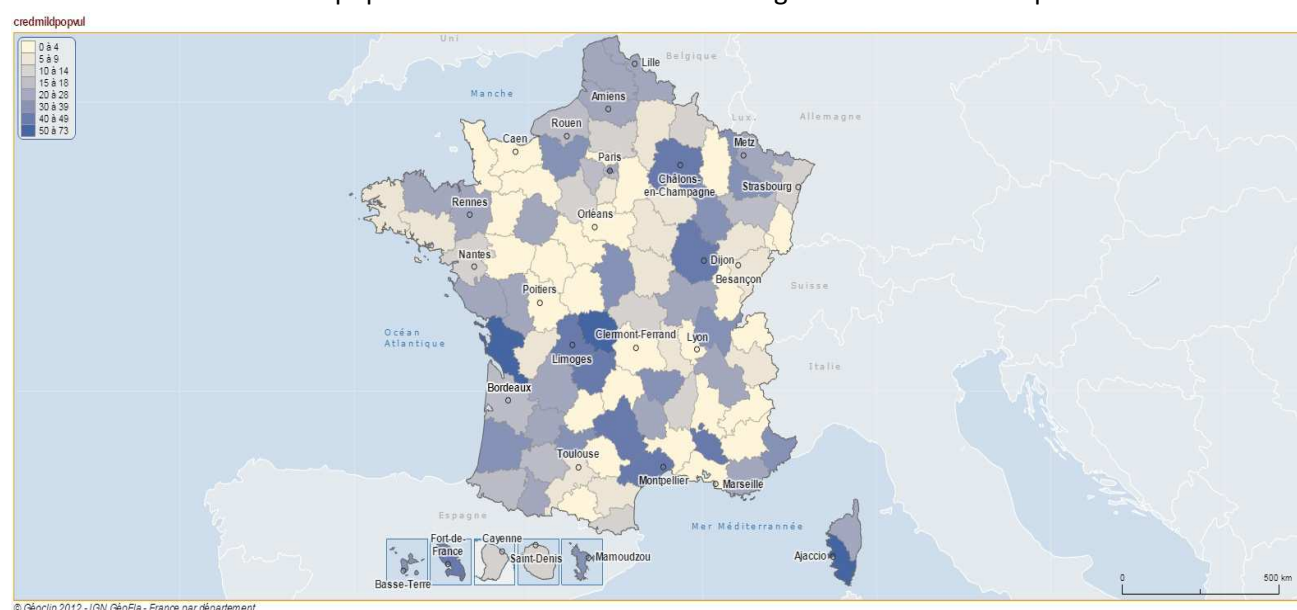
Cet indicateur rapporte le montant des crédits MILDECA octroyés par le chef de projet au financement d'actions de prévention au montant global de la dotation qui lui a été allouée.



Les codes couleurs rendent compte du pourcentage des crédits MILDECA destinés à la réalisation d'actions de prévention : des volumes les plus importants (violet foncé) aux moins significatifs (blanc cassé ou gris quand inexistant).

### 2.2 Part des crédits consacrés aux actions à destination des populations vulnérables

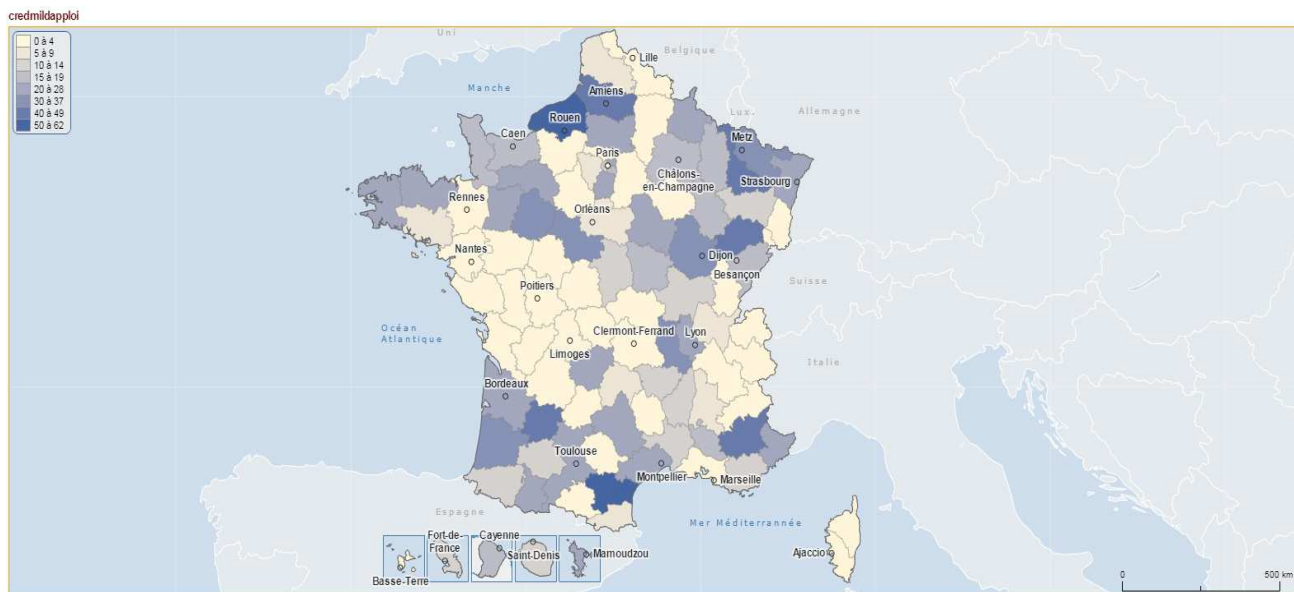
Cet indicateur rapporte le montant des crédits MILDECA octroyés par le chef de projet au financement d'actions à destination des populations vulnérables au montant global de la dotation qui lui a été allouée.



Les codes couleurs rendent compte du pourcentage des crédits MILDECA destinés à la réalisation d'actions à destination des populations vulnérables : des volumes les plus importants (bleu foncé) aux moins significatifs (blanc cassé).

## 2.3 Part des crédits consacrés à l'application de la loi

Cet indicateur rapporte le montant des crédits MILDECA octroyés par le chef de projet au financement d'actions consacrées à l'application de la loi au montant global de la dotation qui lui a été allouée.



Les codes couleurs rendent compte du pourcentage des crédits MILDECA destinés à la réalisation d'actions consacrées à l'application de la loi : des volumes les plus importants (bleu foncé) aux moins significatifs (blanc cassé).

## SYNTHESES REGIONALES

---

## Auvergne Rhône-Alpes

### 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Allier	44 500	20 571	65 071	32%
Ain	72 500	73 213	145 713	50%
Ardèche	58 500	185 803	244 303	76%
Cantal	32 500	35 617	68 117	52%
Drôme	69 500	136 972	206 472	66%
Haute Loire	42 500	157 436	199 936	79%
Haute Savoie	63 500	152 916	216 416	71%
Isère	152 500	169 806	322 306	53%
Loire	66 500	105 533	172 033	61%
Puy de Dôme	59 500	2 512	62 012	4%
Rhône	162 500	169 315	331 815	51%
Savoie	55 000	26 000	81 500	32%
Région	50 083	181 537	231 620	78%
<b>TOTAL</b>	<b>930 083</b>	<b>1 417 231</b>	<b>2 347 314</b>	<b>60%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Allier				X	X	NR		X	X	X
Ain	X	X	X	X	X	X	X			
Ardèche		NR			X	NR	X			
Cantal	X	X			X					
Drôme	X		X	X	X		X			
Haute Loire		NR	X	X	NR	X	X			
Haute Savoie	X	X	X	X	X	X	X			
Isère	X		X	X	X	X	X			
Loire	X		X	X	X	NR	X			
Puy de Dôme	X	X	X		X					
Rhône	X	X	X	X	X	X	X			
Savoie	X		X	X	X	X	X			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Allier	ANPAA	Milieu festif	Tout public	Prévention et réduction des risques en milieux festifs. Grands rassemblements publics. Informer les personnes et accompagner celles en difficultés. Informer et orienter vers les structures spécialisées.	9 200
Ain	ADESSA	Populations vulnérables	Jeunes	Prévention auprès des jeunes placés en MFR et ITEP	11 000
Ardèche	IREPS	Milieu scolaire	Jeunes	Prévention en milieu scolaire	16 000
Cantal	Accent Jeunes	Milieu festif	Jeunes	Présence active pendant le festival international de théâtre de rue d'Aurillac	9 500
Drôme	IREPS	Prévention « Autres »	Jeunes	Zones éloignées des grandes agglomérations : prévention des conduites à risques auprès des jeunes et jeunes adultes en insertion.	23 500
Haute Loire	ADPEP	Parentalité	Tout Public	Mise en place d'une ligne téléphonique spéciale pour les adolescents en souffrance et d'une autre ligne pour les parents. Mise en place d'un site internet avec forum pour échanges et suivi individuel à distance.	15 000
Haute Savoie	IREPS	Formation	Adultes	Formation de professionnels pour prévenir les addictions auprès de personnes en situation de handicap	10 300
Isère	Maison des Sciences de l'Homme	Milieu scolaire	Jeunes	Déploiement d'un programme de prévention départemental en milieu scolaire	102 000
Loire	IREPS	Prévention « Autres »	Jeunes	Actions préventives auprès de la jeunesse	6 000
Puy de Dôme	La Ligue contre le cancer	Milieu scolaire	Jeunes	Bien être à l'adolescence et prévention des conduites à risques et addictives: actions auprès des élèves, parents et équipes éducatives et enseignantes	35 000
Rhône	ARIA	Populations sous-main de justice	Adultes	Accompagnement des sortants de prison et établissements pénitentiaires présentant des problématiques addictives	19 000
Savoie	ADSEA	Etudes et diagnostics	Jeunes	Evaluation d'un projet mis en œuvre en 2016 visant au développement du pouvoir d'agir des jeunes 16/21 ans	18 000
Région	OPPELIA	Milieu festif	Jeunes	Equipe mobile, émission radio, formation organisateurs de soirées et d'acteurs relais	14 000

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Allier	10	60%
Ain	18	67%
Ardèche	11	91%
Cantal	8	50%
Drôme	8	75%
Haute Loire	8	75%
Haute Savoie	20	65%
Isère	13	69%
Loire	23	52%
Puy de Dôme	7	57%
Rhône	18	100%
Savoie	9	67%
Région	6	100%
<b>TOTAL</b>	<b>159</b>	<b>71%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>930 083</b>	<b>40%</b>
Prévention	<b>728 228</b>	<b>72%</b>
Milieu scolaire	393 070	54%
Enseignement supérieur	12 800	2%
Milieu festif	179 752	25%
Milieu professionnel	28 866	4%
Addictions sans produit	7 900	1%
Autres	105 840	15%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>116 628</b>	<b>11%</b>
Public sous-main de justice	70 128	60%
Délinquance et entrée dans le trafic	21 000	18%
Conduites dopantes et médicaments	10 500	9%
Tabac et boissons alcoolisées	15 000	13%
Populations vulnérables	<b>104 895</b>	<b>10%</b>
Populations en errance	4 000	4%
Jeunes consommateurs	20 900	20%
Soutien à la parentalité	18 000	17%
Femmes	12 200	12%
Autres	<b>49 795</b>	<b>47%</b>
Formation	<b>45 000</b>	<b>4%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>13 665</b>	<b>1%</b>
Autres	<b>7 900</b>	<b>1%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 417 231</b>	<b>60%</b>
ARS	<b>532 958</b>	<b>38%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>33 090</b>	<b>2%</b>
FIPD	<b>39 332</b>	<b>3%</b>
Politique de la ville	<b>12 500</b>	<b>1%</b>
PDASR	<b>9 009</b>	<b>1%</b>
Justice	<b>8 350</b>	<b>1%</b>
Etat (autres)	<b>36 583</b>	<b>3%</b>
Collectivités territoriales	<b>287 712</b>	<b>20%</b>
Associations	<b>38 440</b>	<b>3%</b>
Autres	<b>419 257</b>	<b>30%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>2 347 314</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	7	11 398	11 296
Collectivités	16	43 750	105 810
Associations	105	568 085	1 000 913
CSAPA/CAARUD	26	161 178	185 794
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	5	123 672	60 708

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	93	528 723	755 398
Femme	5	16 250	49 385
Adulte	21	107 504	98 249
Tout Public	40	277 606	514 199

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Absence d'articulation des intervenants en milieu scolaire (et notamment en lien avec l'action des FRAD et PFAD). A noter l'expérimentation portée en Isère, qui vise à structurer les interventions en milieu scolaire sur l'ensemble des établissements du département
- La structuration régionale est engagée d'un point de vue budgétaire et administratif
- L'établissement d'une stratégie régionale partagée autour d'objectifs partagés, dans un territoire scindé entre problématiques rurales et urbaines, reste à consolider.

## Bourgogne - Franche-Comté

### 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Côte d'Or	65 500	62 114	127 614	49%
Nièvre	27 000	58 119	85 119	68%
Saône-et-Loire	74 000	56 301	130 301	43%
Yonne	42 567	104 160	146 727	71%
Doubs	65 500	1 170 968	1 236 468	95%
Haute-Saône	38 000	NC	38 000	0%
Jura	31 450	NC	31 450	0%
Territoire-de-Belfort	24 000	14 641	38 641	38%
Région	36 457	NC	36 457	0%
<b>TOTAL</b>	<b>404 474</b>	<b>1 466 303</b>	<b>1 870 777</b>	<b>78%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur Préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration du PRS
Côte d'Or	NR	X	NR	NR	NR	NR	NR			
Nièvre		X		X	X					
Saône-et-Loire	X	X	X	X	X					
Yonne	X	X		X						
Doubs	X	X		X			X		X	
Haute-Saône	X	X	X	X			X			
Jura	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR			
Territoire-de-Belfort	X	X	X	X		X				



- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Côte d'Or	SEDAP	Public sous-main de justice	Jeunes	Réinsertion de jeunes en errance identifiés et victimes d'addictions	15 000
Nièvre	Mutualité française Bourgogne	Milieu scolaire	Jeunes	Développement des CPS dans les collèges	3 000
Saône-et-Loire	ADSEA	Public sous-main de justice	Jeunes	Boxe éducative pour les jeunes sous-main de justice suivis en CJC	10 000
Yonne	Compagnie Masquarades	Milieu scolaire	Jeunes	Forum théâtre et développement des CPS	9 100
Doubs	Ville de Besançon	Milieu festif	Tout Public	Accompagner les jeunes dans leurs besoins de moments festifs en prévenant les conduites à risques et en offrant une alternative à la seule fête alcoolisée.	13 000
Haute-Saône	SAFED	Population sous-main de justice	Adultes	Prise en charge globale (hébergement, accompagnement socio-sanitaire)	15 200
Jura	NR	NR	NR	NR	NR
Territoire-de-Belfort	Association de lutte contre les toxicomanies de l'aire urbaine	Milieu festif	Jeunes	Mise en place d'un stand de prévention et de réduction des risques et dispositif de maraudes	6 860
Région	NR	NR	NR	NR	NR

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Côte d'Or	12	50%
Nièvre	17	65%
Saône-et-Loire	35	40%
Yonne	16	50%
Doubs	37	30%
Haute-Saône	32	78%
Jura	1	NR
Territoire-de-Belfort	36	51%
Région	1	NR
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>	<b>52%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>404 474</b>	<b>22%</b>
Prévention	<b>253 559</b>	<b>63%</b>
Milieu scolaire	142 355	56%
Enseignement supérieur	3 000	1%
Milieu festif	32 817	13%
Milieu professionnel	4 000	2%
Addictions sans produit	1 480	1%
Autres	69 907	28%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>71 575</b>	<b>18%</b>
Public sous-main de justice	47 575	66%
Délinquance et entrée dans le trafic	2 500	3%
Conduites dopantes et médicaments	1 500	2%
Tabac et boissons alcoolisées	20 000	28%
Populations vulnérables	<b>50 770</b>	<b>13%</b>
Populations en errance	28 600	56%
Jeunes consommateurs	1 500	3%
Soutien à la parentalité	10 000	20%
Femmes	10 670	21%
Autres	0	0%
Formation	<b>18 840</b>	<b>5%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>2 000</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 466 303</b>	<b>78%</b>
ARS	<b>1 100 365</b>	<b>75%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>5 500</b>	<b>0%</b>
FIPD	<b>24 375</b>	<b>2%</b>
Politique de la ville	<b>665</b>	<b>0%</b>
PDASR	<b>1 600</b>	<b>1%</b>
Justice	<b>21 126</b>	<b>1%</b>
Etat (autres)	<b>37 186</b>	<b>3%</b>
Collectivités territoriales	<b>119 550</b>	<b>8%</b>
Associations	<b>13 705</b>	<b>1%</b>
Autres	<b>142 231</b>	<b>10%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>1 870 777</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	77	66 274	14 785
Collectivités	23	23 670	98 120
Associations	71	226 438	1 315 900
CSAPA/CAARUD	6	13 385	23 917
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	10	38 250	13 581

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	148	271 637	258 346
Femme	3	11 670	11 634
Adulte	13	36 833	10 537
Tout Public	23	84 334	1 185 786

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Les actions menées au sein de l'Education Nationale ne sont pas assez structurées pour être efficaces
- Pour la première fois, plusieurs départements ont mis en place des comités de pilotages locaux et des partenariats avec les DT-ARS ont été initiés
- Nécessité de créer un réseau élargi notamment aux forces de l'ordre et de préciser une stratégie régionale
- Utilisation progressive de leviers réglementaires dans plusieurs territoires (CODAF et rappels à la réglementation des débits de boisson auprès des communes)

# Bretagne

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Côtes d'Armor	64 000	219 829	283 829	77%
Finistère	92 000	257 196	349 196	74%
Ille-et-Vilaine	103 500	183 390	286 890	64%
Morbihan	61 772	49 415	111 187	44%
Région	80 000	174 990	254 990	69%
<b>TOTAL</b>	<b>401 272</b>	<b>884 820</b>	<b>1 286 092</b>	<b>69%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Côtes d'Armor		X	X				X			
Finistère	X	X	X	X	NR		NR			
Ille-et-Vilaine	X	X	X	X	X			X	X	X
Morbihan	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Côtes d'Armor	NR	NR	NR	NR	NR
Finistère	Ville de Brest	Milieu festif	Jeunes	Médiation nocturne en milieux festifs : prévention, réduction des risques et tranquillité urbaine	16 000
Ille-et-Vilaine	ANPAA	Milieu festif	Tout public	Informier et dialoguer : proposer au public des modalités visant à réduire les risques associés à l'usage, à l'abus de produits psychoactifs, et ceux liés aux pratiques sexuelles	27 100
Morbihan	Chambre des métiers et de l'artisanat	Milieu scolaire	Jeunes	Déploiement d'une politique de prévention en direction des élèves en apprentissage	12 225
Région	ANPAA	Milieu festif	Tout public	Informier et dialoguer : proposer au public des modalités visant à réduire les risques associés à l'usage, à l'abus de produits psychoactifs, et ceux liés aux pratiques sexuelles	27 100

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Côtes d'Armor	24	95%
Finistère	28	68%
Ille-et-Vilaine	13	44%
Morbihan	15	53%
Région	10	NR
<b>TOTAL</b>	<b>90</b>	<b>65%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>401 272</b>	<b>31%</b>
Prévention	<b>217 445</b>	<b>54%</b>
Milieu scolaire	67 927	31%
Enseignement supérieur	1 260	1%
Milieu festif	109 558	50%
Milieu professionnel	15 700	7%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	23 000	11%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>114 774</b>	<b>29%</b>
Public sous-main de justice	40 112	76%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	10 000	19%
Tabac et boissons alcoolisées	2 500	5%
Populations vulnérables	<b>45 878</b>	<b>11%</b>
Populations en errance	16 400	36%
Jeunes consommateurs	23 098	50%
Soutien à la parentalité	4 200	9%
Femmes	2 180	5%
Autres	0	0%
Formation	<b>63 555</b>	<b>16%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>13 832</b>	<b>3%</b>
Autres	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>884 820</b>	<b>69%</b>
ARS	<b>293 428</b>	<b>33%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>0</b>	<b>0%</b>
FIPD	<b>6 500</b>	<b>1%</b>
Politique de la ville	<b>0</b>	<b>0%</b>
PDASR	<b>700</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>8 000</b>	<b>1%</b>
Etat (autres)	<b>83 979</b>	<b>9%</b>
Collectivités territoriales	<b>267 725</b>	<b>30%</b>
Associations	<b>146 732</b>	<b>17%</b>
Autres	<b>77 756</b>	<b>9%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>1 286 092</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	7	9 300	4 830
Collectivités	13	60 200	190 362
Associations	51	214 172	452 109
CSAPA/CAARUD	12	82 400	186 475
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	7	35 200	51 044

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	47	207 457	412 378
Femme	2	2 180	0
Adulte	24	81 995	115 415
Tout Public	17	109 640	357 027

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Articulation des actions de prévention amorcée avec les FRAD et les PFAD
- Instruction des dossiers MILDECA coordonnée avec les dispositifs complémentaires (PDASR, FIPD et Politique de la Ville)
- Territoire confronté à de forts enjeux en milieu festif (festivals, milieu alternatif) : structuration d'un dispositif régional en cours
- Mobilisation de leviers réglementaires engagée localement (contrôles des débits de boisson, relations étroites et régulières avec l'UMIH).
- La problématique des consommations dans la population des marins-pêcheurs n'a pas encore su trouver de réponse

# Centre- Val de Loire

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Cher	49 000	338 470	387 470	87%
Eure-et-Loir	76 696	97 058	173 754	56%
Indre	8 713	NC	8 713	0%
Indre-et-Loire	61 024	161 335	222 359	73%
Loiret	72 662	132 178	204 840	65%
Loir-et-Cher	31 831	19 018	50 849	37%
Région	22 074	61 097	83 171	73%
<b>TOTAL</b>	<b>322 000</b>	<b>809 159</b>	<b>1 131 159</b>	<b>72%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur Préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaborat ion du PRS
Cher	X		X	X		X				
Eure-et-Loir	X	X	X	X	X	X	X			
Indre	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	X	X	X
Indre-et-Loire	X	X	X	X	X		X			
Loiret	X	X	X	X	X	X				
Loir-et-Cher	X	X		X	X		X			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Indre	NR	NR	NR	NR	NR
Indre-et-Loire	CSAPA	Formation	Tout Public	Structuration d'un réseau de formateurs en addictologie et interventions	14 606
Loiret	Addictocentre	Milieu scolaire	Jeunes	Prévention collective	20 455
Loir-et-Cher	ANPAA	Tabac et Alcool	Tout Public	Comportement routier	4 500
Cher	Ligue de l'Enseignement	Population en errance	Jeunes	Maraudes et prévention itinérante	10 000
Eure-et-Loir	NR	NR	NR	NR	NR
Région	CUP RDR	Milieu festif	Jeunes	Réduction des risques en « free parties »	8 820

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Cher	30	60%
Eure-et-Loir	NR	NR
Indre	NR	NR
Indre-et-Loire	15	87%
Loiret	10	70%
Loir-et-Cher	21	90%
Région	3	100%
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>81%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>322 000</b>	<b>28%</b>
Prévention	<b>212 114</b>	<b>66%</b>
Milieu scolaire	162 966	77%
Enseignement supérieur	4 700	2%
Milieu festif	41 479	20%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	2 969	1%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>19 932</b>	<b>6%</b>
Public sous-main de justice	7 632	38%
Délinquance et entrée dans le trafic	1 300	7%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	11 000	55%
Populations vulnérables	<b>27 445</b>	<b>9%</b>
Populations en errance	12 000	44%
Jeunes consommateurs	0	0%
Soutien à la parentalité	500	2%
Femmes	11 348	41%
Autres	3 597	13%
Formation	<b>28 139</b>	<b>9%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>9 000</b>	<b>3%</b>
Autres	<b>25 370</b>	<b>8%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>809 159</b>	<b>72%</b>
ARS	<b>204 613</b>	<b>60%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>10 000</b>	<b>3%</b>
FIPD	<b>19 068</b>	<b>6%</b>
Politique de la ville	<b>12 500</b>	<b>4%</b>
PDASR	<b>15 623</b>	<b>5%</b>
Justice	<b>7 074</b>	<b>1%</b>
Etat (autres)	<b>31 370</b>	<b>4%</b>
Collectivités territoriales	<b>110 149</b>	<b>14%</b>
Associations	<b>40 155</b>	<b>5%</b>
Autres	<b>88 538</b>	<b>11%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>1 131 159</b>	<b>100%</b>



- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	19	23 379	16 189
Collectivités	1	337	3 580
Associations	36	142 045	620 993
CSAPA/CAARUD	17	92 320	293 399
Forces de l'ordre	1	1 120	0
Autres	4	30 084	50 709

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	49	138 032	397 859
Femme	3	2 250	24 076
Adulte	4	9 067	22 695
Tout Public	20	65 168	211 451

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Déploiement régional du programme TAPAJ étudié pour 2018
- L'animation régionale MILDECA est désormais bien en place. Des réunions ont été organisées en visio-conférence.
- Difficile mobilisation des collectivités locales. A noter toutefois la démarche initiée dans le Cher : la mobilisation des acteurs repose sur 6 Comités Techniques Prévention des Addictions locaux, réunis en milieu rural ou urbain, permettant d'animer des groupes par commune ou communautés de communes.
- Plusieurs départements n'ont ni vision ni coordination avec l'action des FRAD et PFAD. A noter toutefois la démarche engagée en Indre-et-Loire : fort investissement en milieu scolaire et structuration des actions portée par une réunion de coordination mensuelle des intervenants du territoire (PFAD, FRAD, CSAPA, CAARUD et principales associations).

## Corse

### 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Corse du Sud	25 500	2 750	28 250	10%
Haute-Corse	36 147	1 600	37 747	4%
Région	24 000	17 580	41 580	42%
<b>TOTAL</b>	<b>85 647</b>	<b>21 930</b>	<b>107 577</b>	<b>20%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration du PRS
Corse du Sud	x	x		x	x	x			x	
Haute Corse	x		x	x	x	x				

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Corse du Sud	CSAPA Castelluccio	Jeunes consommateurs	Jeunes	Consultations hors les murs	10 000
Haute-Corse	Ligue contre le cancer	Populations en errance	Tout Public	Consultations gratuites en milieu rural	7 647
Région	IMPACT SCIC	Dopage	Tout Public	Prévention des conduites à risques dans le sport	8 000

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Corse du Sud	6	50%
Haute-Corse	7	43%
Région	6	85%
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>59%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>85 647</b>	<b>80%</b>
<b>Prévention</b>	<b>48 860</b>	<b>57%</b>
Milieu scolaire	16 500	34%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	10 000	20%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	11 000	23%
Autres	11 360	23%
<b>Sécurité, tranquillité publique et loi</b>	<b>8 000</b>	<b>9%</b>
Public sous-main de justice	0	0%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	8 000	100%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
<b>Populations vulnérables</b>	<b>28 787</b>	<b>34%</b>
Populations en errance	12 147	42%
Jeunes consommateurs	14 000	49%
Soutien à la parentalité	0	0%
Femmes	2 640	9%
Autres	0	0%
<b>Formation</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Etudes, diagnostics et communication</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Autres</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>21 930</b>	<b>20%</b>
ARS	4 930	25%
Cohésion sociale (DDCS)	0	0%
FIPD	0	0%
Politique de la ville	0	0%
PDASR	4 000	18%
Justice	0	0%
Etat (autres)	1 600	7%
Associations	0	0%
Collectivités territoriales	10 690	49%
Autres	1 250	6%
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>107 577</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	0	0	0
Collectivités	0	0	0
Associations	14	59 647	19 180
CSAPA/CAARUD	2	14 000	0

Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	3	12 000	2 750

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	10	31 860	8 224
Femme	1	2 640	0
Adulte	0	0	0
Tout Public	8	51 147	13 706

### 3. Difficultés et perspectives locales

- La MILDECA travaille en étroite collaboration à la définition et la mise en œuvre des projets soutenus avec l'ARS.
- Malgré les partenariats engagés (Education nationale, maison d'arrêt, ARS), il est difficile de mettre en place des projets au regard du nombre restreint d'associations impliquées dans cette politique publique.
- Les possibilités de formation sont freinées par les coûts liés aux déplacements sur le continent (coûts des transports et de l'hébergement).
- Structuration régionale des actions et objectifs engagée entre les deux départements (échanges réguliers sur les priorités des appels à projets et financement d'actions au niveau de la région).
- En dehors de la Collectivité de Corse et de la commune d'Ajaccio, la participation des autres collectivités est inexistante.
- Le territoire a engagé une démarche d'évaluation des projets financés : visite des actions financées, établissement d'une fiche d'évaluation détaillée par projet, complétant le compte rendu financier que les porteurs de projets sont dans l'obligation de produire.
- Certains territoires ruraux ont pu être desservis grâce au soutien porté au déploiement des consultations jeunes consommateurs.

# Grand Est

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Haut Rhin	82 000	142 523	224 523	63%
Bas Rhin	113 000	48 831	161 831	30%
Ardennes	43 143	8 800	51 943	16%
Aube	47 086	36 846	83 932	57%
Haute Marne	27 879	64 255	92 134	42%
Marne	87 542	238 369	325 911	85%
Meurthe et Moselle	111 742	375 477	487 219	77%
Meuse	33 561	0	33 561	0%
Moselle	171 662	105 775	277 437	38%
Vosges	58 032	32 696	90 728	36%
<b>TOTAL</b>	<b>775 647</b>	<b>1 053 572</b>	<b>1 829 219</b>	<b>58%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Haut Rhin	X	X	X	X	X	X		X		
Bas Rhin	X	X		X	X					
Ardennes	X	NR		X	X					
Aube	X	X								
Haute Marne	X	X		X		X				
Marne	X	X	X	X	X	X				
Meurthe et Moselle	X	X	X	X	X		X			
Meuse	X	X	X	X	X					
Moselle	X	X		X	NR					
Vosges	X	X	X	X	X					

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Haut Rhin	OPPELIA	Milieu scolaire	Tout Public	Prévention des conduites addictives	47 000
Bas Rhin	CIRDD	Formation	Tout Public	Personnels de l'académie	50 000
Ardennes	ANPAA	Population en errance	Jeunes	Prévention des conduites addictives et accès aux soins	6 200
Aube	DDSP	Autres	Tout Public	Soutenir l'action des PFAD	8 136
Haute Marne	IREPS	Prévention « Autres »	Jeunes	Prévention des conduites addictives : journées de sensibilisation	6 302
Marne	OZANAM	Population en errance	Tout Public	Réinsertion socio-professionnelle des publics : remobilisation et dépistage	13 000
Meurthe et Moselle	Réseau addiction Ville Hôpital	Populations en errance	Tout Public	Soutien de deux microstructures	29 825
Meuse	NR	NR	NR	NR	NR
Moselle	CMSEA	Public sous-main de justice	Tout Public	Programme d'accompagnement socio-sanitaire	12 000
Vosges	ANPAA	Milieu festif	Jeunes	Dispositifs de prévention en milieu rural	5 250

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Haut Rhin	8	100%
Bas Rhin	5	100%
Ardennes	12	55%
Aube	16	50%
Haute Marne	13	23%
Marne	28	61%
Meurthe et Moselle	16	50%
Meuse	NR	NR
Moselle	29	36%
Vosges	29	52%
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>	<b>59%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>775 647</b>	<b>42%</b>
Prévention	<b>385 040</b>	<b>50%</b>
Milieu scolaire	228 024	59%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	37 154	10%
Milieu professionnel	20 438	5%
Addictions sans produit	26 029	7%
Autres	73 395	19%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>194 102</b>	<b>25%</b>
Public sous-main de justice	167 795	86%
Délinquance et entrée dans le trafic	12 300	6%
Conduites dopantes et médicaments	14 007	7%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
Populations vulnérables	<b>156 393</b>	<b>20%</b>
Populations en errance	79 275	51%
Jeunes consommateurs	37 588	24%
Soutien à la parentalité	11 500	7%
Femmes	22 530	14%
Autres	5 500	4%
Formation	<b>33 100</b>	<b>4%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>5 000</b>	<b>1%</b>
Autres	<b>2 012</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 053 572</b>	<b>58%</b>
ARS	<b>359 119</b>	<b>34%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>38 522</b>	<b>4%</b>
FIPD	<b>17 969</b>	<b>2%</b>
Politique de la ville	<b>30 400</b>	<b>3%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>4 050</b>	<b>0%</b>
Etat (autres)	<b>249 304</b>	<b>24%</b>
Collectivités territoriales	<b>112 411</b>	<b>11%</b>
Associations	<b>36 492</b>	<b>3%</b>
Autres	<b>205 305</b>	<b>19%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>1 829 219</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	38	77 209	28 958
Collectivités	2	4 220	3 769
Associations	81	496 756	890 215
CSAPA/CAARUD	24	187 373	130 630
Forces de l'ordre	5	10 089	0
Autres	0	0	0

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	92	413 523	250 075
Femme	4	16 530	73 526
Adulte	21	95 301	98 085
Tout Public	33	250 563	631 886

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Articulation de la MILDECA effective avec les dispositifs complémentaires dans la plupart des départements (FIPD, politique de la ville, sécurité routière...)
- Structuration régionale amorcée : constitution d'un comité de pilotage réunissant les chefs de projet des 9 départements, à consolider par l'établissement d'objectifs stratégiques régionaux partagés
- L'impact de la réforme territoriale de 2016 sur la région Grand Est nécessite d'engager un effort renouvelé de mobilisation et de coordination de l'action de la MILDECA avec les principaux partenaires étatiques.
- Le suivi de l'activité des FRAD et PFAD, engagé dans plusieurs départements, doit pouvoir se traduire par une coordination des temps et des lieux d'intervention avec l'ensemble des acteurs intervenant en milieu scolaire.
- La mobilisation des leviers réglementaires à disposition des préfetures, notamment en matière de suivi et de contrôle des débits de boisson, est effective dans la plupart des départements : autorisation préfectorale d'ouverture et avertissements, voire mesures de fermeture administrative, sont prononcés en cas de non-respect de la réglementation (hygiène, tabac, affichage, troubles à l'ordre et la tranquillité publics,...). A noter la signature conjointe par le Préfet de l'Aube et le Procureur de la République d'un un plan de lutte contre l'abus d'alcool.



## Guadeloupe

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017*	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Guadeloupe	<b>104 507</b>	<b>82 375</b>	<b>186 882</b>	<b>44%</b>

\*Intègre la dotation allouée à la COM de Saint Martin

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Elaboration du PRS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action
Guadeloupe	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Guadeloupe	SGP Maison des adolescents	Prévention « Autres »	Jeunes et parentalité	Outiller les jeunes face à leurs conflits (développement d'habiletés relationnelles) et soutenir les parents (outils pratiques et conduites pacifiques Interpersonnelles)	15 000

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Guadeloupe	<b>26</b>	<b>8%</b>

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>104 507</b>	<b>66%</b>
Prévention	<b>44 700</b>	<b>43%</b>
Milieu scolaire	13 000	18%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	0	0%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	37 100	82%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>0</b>	<b>0%</b>
Public sous-main de justice	0	0%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
Populations vulnérables	<b>47 000</b>	<b>45%</b>
Populations en errance	4 000	9%
Jeunes consommateurs	0	0%
Soutien à la parentalité	7 000	15%
Femmes	0	0%
Autres	36 000	77%
Formation	<b>12 807</b>	<b>12%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>0</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>82 375</b>	<b>44%</b>
ARS	<b>40 580</b>	<b>49%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>500</b>	<b>1%</b>
FIPD	<b>2 000</b>	<b>2%</b>
Politique de la ville	<b>0</b>	<b>0%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>11 000</b>	<b>13%</b>
Etat (autres)	<b>4 648</b>	<b>6%</b>
Collectivités territoriales	<b>20 647</b>	<b>25%</b>
Associations	<b>2 000</b>	<b>2%</b>
Autres	<b>900</b>	<b>1%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>186 882</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	0	0	0
Collectivités	8	22 200	12 547
Associations	12	61 307	69 828
CSAPA/CAARUD	6	21 000	0
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	0	0	0

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	14	60 200	34 227
Femme	0	0	0
Adulte	2	5 000	0
Tout Public	10	39 307	48 148

- Difficultés et perspectives locales
  - Articulation des interventions des FRAD et PFAD en milieu scolaire engagée avec les partenaires associatifs et médico-sociaux
  - Une attention particulière portée aux rassemblements festifs (municipalités chargées de contrôler les autorisations délivrées en matière de débit de boissons).
  - Faible mobilisation des collectivités
  - Coordination avec les services de l'ARS à conforter. Un comité de pilotage commun MILDECA/FIPD se réunit pour sélectionner les dossiers
  - Nécessité d'affiner un diagnostic partagé sur les conduites addictives

## Guyane

---

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Guyane	88 815	396 448	485 263	82%

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Elaboration du PRS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action
Guyane	X	X	X	X	X	X		

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Guyane	AKATIJ	Communication	Tout Public	Campagne d'information et de sensibilisation autour du phénomène des mules	21 500

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Guyane	9	22%

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>88 815</b>	<b>18%</b>
Prévention	<b>37 250</b>	<b>42%</b>
Milieu scolaire	11 750	32%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	0	0%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	25 500	68%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>0</b>	<b>0%</b>
Public sous-main de justice	0	0%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
Populations vulnérables	<b>15 000</b>	<b>17%</b>
Populations en errance	0	0%
Jeunes consommateurs	0	0%
Soutien à la parentalité	0	0%
Femmes	15 000	100%
Autres	0	0%
Formation	<b>10 065</b>	<b>11%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>26 500</b>	<b>30%</b>
Autres	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>396 448</b>	<b>82%</b>
ARS	<b>175 280</b>	<b>44%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>15 000</b>	<b>4%</b>
FIPD	<b>0</b>	<b>0%</b>
Politique de la ville	<b>3 000</b>	<b>1%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>0</b>	<b>0%</b>
Etat (autres)	<b>113 804</b>	<b>29%</b>
Collectivités territoriales	<b>54 500</b>	<b>14%</b>
Associations	<b>5 000</b>	<b>1%</b>
Autres	<b>32 564</b>	<b>8%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>485 263</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	1	7 000	13 500
Collectivités	0	0	0
Associations	8	81 815	382 948
CSAPA/CAARUD	0	0	0
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	0	0	0

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	4	37 250	274 933
Femme	1	15 000	74 785
Adulte	1	900	150
Tout Public	3	35 665	46 580

- Difficultés et perspectives locales
  - Le phénomène des mules demeure la problématique majeure du territoire
  - Articulation des crédits MILDECA avec les différents dispositifs complémentaires (politique de la ville et plan départemental de prévention de la délinquance).
  - Coordination avec les différents services de l'État : ARS (notamment PRAPS) ou le SPIP et le centre pénitentiaire, notamment dans la mise en place de projets liés à la lutte contre le phénomène des mules. De même, des réunions sont organisées périodiquement avec notamment les collectivités locales, l'ARS, la DJSCS et les médecins du centre hospitalier de Cayenne
  - La faible implication des collectivités locales fragilise les actions impulsées. Le tissu associatif guyanais est peu développé dans le domaine de la prévention des addictions et les communes isolées ne bénéficient pas de l'information et de la prise en charge nécessaires par manque de moyens.
  - Un contrôle des actions financées par la MILDECA est mis en place, en lien avec l'ARS.
  - Suivi des débits de boisson programmé en 2018 (actions de contrôle, campagne de sensibilisation des mairies délivrant les autorisations, campagne spécifique de communication dans les établissements de nuit en période festive et carnavalesque (programme « Mouché Déboulé »)
  - Mobilisation du rectorat et des communes afin d'assurer un meilleur partage d'informations et une meilleure coordination des actions à mener dans le cadre scolaire, notamment vis-à-vis des jeunes, en lien avec le programme d'activité de la BPDJ (FRAD).

# Hauts de France

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Nord	251 218	382 710	633 928	60%
Pas de Calais	178 899	258 989	437 888	59%
Aisne	65 449	82 332	147 781	56%
Oise	72 791	403 987	476 778	85%
Somme	103 115	59 483	162 598	37%
Région	72 758	7 623	80 381	9%
<b>TOTAL</b>	<b>744 230</b>	<b>1 195 124</b>	<b>1 939 354</b>	<b>62%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur Préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration ARS
Nord	X	X	X	X	X					
Pas de Calais	X	X	X	X	X	X				
Aisne	X	X	X	X	X			X	X	X
Oise	X	X		X						
Somme	NR	X	NR	NR	NR	NR	NR			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Nord	VISA	Populations Vulnérables « Autres »	Adultes	Equipe mobile d'accompagnement en addictologie	13 500
Pas de Calais	Le Sagittaire	Populations en errance	Tout public	Accompagnement des publics précaires	20 000
Aisne	Centre d'Information Jeunesse	Milieu festif	Jeunes	Information, sensibilisation et prévention lors des évènements	9 000
Oise	Agglomération du Beauvaisis	Populations sous-main de justice	Tout public	Accompagnement global des personnes sous-main de justice	8 000
Somme	APREMIS	Population sous-main de justice	Adultes	Accompagnement socio-sanitaire des personnes sous-main de justice	27 000
Région	ANPAA	Populations en errance	Adultes	Soutenir la démarche de soins des personnes précaires addictes	13 770

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Nord	48	38%
Pas de Calais	41	NR
Aisne	17	47%
Oise	22	43%
Somme	15	NR
Région	5	33%
<b>TOTAL</b>	<b>143</b>	<b>40%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>744 230</b>	<b>38%</b>
Prévention	<b>350 493</b>	<b>47%</b>
Milieu scolaire	162 176	46%
Enseignement supérieur	23 604	7%
Milieu festif	54 613	16%
Milieu professionnel	20 736	6%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	89 364	25%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>91 190</b>	<b>12%</b>
Public sous-main de justice	72 890	80%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	18 300	20%
Populations vulnérables	<b>162 722</b>	<b>22%</b>
Populations en errance	61 370	38%
Jeunes consommateurs	6 946	4%
Soutien à la parentalité	35 779	22%
Femmes	30 052	18%
Autres	28 575	18%
Formation	<b>73 025</b>	<b>10%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>28 080</b>	<b>4%</b>
Autres	<b>16 320</b>	<b>2%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 195 124</b>	<b>62%</b>
ARS	<b>102 881</b>	<b>9%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>3 100</b>	<b>0%</b>
FIPD	<b>34 446</b>	<b>3%</b>
Politique de la ville	<b>12 710</b>	<b>1%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>22 308</b>	<b>2%</b>
Etat (autres)	<b>94 385</b>	<b>8%</b>
Collectivités territoriales	<b>457 132</b>	<b>38%</b>
Associations	<b>267 107</b>	<b>22%</b>
Autres	<b>201 055</b>	<b>17%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>1 939 354</b>	<b>100%</b>



- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	41	138 734	115 465
Collectivités	12	48 848	115 871
Associations	72	376 825	778 807
CSAPA/CAARUD	12	77 009	91 786
Forces de l'ordre	3	10 031	7 825
Autres	3	20 025	77 747

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	79	323 244	631 936
Femmes	8	34 825	36 018
Adultes	29	159 116	277 720
Tout Public	27	184 660	241 827

### 3. Difficultés et perspectives locales

- L'instruction des dossiers est localement coordonnée avec les dispositifs complémentaires (FIPD, politique de la ville et sécurité routière).
- La structuration régionale est engagée, et des échanges réguliers ont lieu entre les départements. Toutefois l'hétérogénéité du territoire et des problématiques rencontrées localement, et l'absence de diagnostics locaux, pénalisent la coordination des actions.
- Des liens étroits ont été noués avec l'ARS, et la coordination avec les services de l'Education Nationale engagée dans le cadre de certains CAESC doit être poursuivie, afin notamment de conforter la procédure d'agrément des structures intervenant dans les établissements scolaires. Dans ce cadre, la coordination avec l'activité des FRAD et PFAD est envisagée.
- Le suivi et le contrôle des débits de boisson et de tabac sont ponctuellement abordés en CODAF (verbalisations, fermetures d'établissements), et des brigades administratives dédiées localement au sein des DDSP au contrôle des établissements de débits de boissons sont mobilisées.

# Ile-de-France

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Essonne	82 972	979 936	1 158 669	92%
Hauts-de-Seine	94 828	191 458	322 310	67%
Paris	493 724	NR	493 724	NR
Seine-et-Marne	88 247	NR	88 247	NR
Seine-St-Denis	182 803	25 000	207 803	12%
Val-de-Marne	82 975	200 684	283 660	71%
Val d'Oise	106 682	NR	106 682	NR
Yvelines	71 121	353 150	424 271	83%
Région	223 180	NR	233 180	NR
<b>TOTAL</b>	<b>1 426 532</b>	<b>1 750 229</b>	<b>3 176 761</b>	<b>55%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur Préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Essonne			X							
Hauts-de-Seine	X	X	X	X	X	X	X			
Paris	X	X	X	X	X	X				
Seine-et-Marne	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR			
Seine-St-Denis	X		X	X	X	X		X	X	X
Val-de-Marne	X	X								
Val d'Oise		X	X	X		X	X			
Yvelines	X	X	X		X		X			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Essonne	ADDITRA	Formation	Tout Public	Formation et coordination des acteurs	12 000
Hauts-de-Seine	PARALLEL THEATRE	Milieu scolaire	Jeunes	10 représentations dans 5 collèges	7 053
Paris	NR	NR	NR	NR	NR
Seine-et-Marne	NR	NR	NR	NR	NR
Seine-St-Denis	AUORE	Population sous-main de justice	Jeunes	Accompagnement pluridisciplinaire	25 000
Val-de-Marne	Drogues et sociétés	Population en errance	Jeunes	Insertion sociale et professionnelle au sein des CJC	8 200
Val d'Oise	NR	NR	NR	NR	NR
Yvelines	La Luciole	Milieu scolaire	Jeunes	Prévention des addictions	9 000
Région	NR	NR	NR	NR	NR

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Essonne	20	40%
Hauts-de-Seine	30	60%
Paris	NR	NR
Seine-et-Marne	NR	NR
Seine-St-Denis	22	50%
Val-de-Marne	22	73%
Val d'Oise	NR	NR
Yvelines	31	45%
Région	NR	NR
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>54%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>1 426 532</b>	<b>45%</b>
Prévention	<b>446 123</b>	<b>31%</b>
Milieu scolaire	273 363	61%
Enseignement supérieur	9 500	2%
Milieu festif	37 545	8%
Milieu professionnel	46 416	10%
Addictions sans produit	13 550	3%
Autres	65 749	15%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>114 129</b>	<b>8%</b>
Public sous-main de justice	68 009	60%
Délinquance et entrée dans le trafic	26 000	23%
Conduites dopantes et médicaments	4 120	4%
Tabac et boissons alcoolisées	16 000	14%
Populations vulnérables	<b>482 673</b>	<b>31%</b>
Populations en errance	311 176	91%
Jeunes consommateurs	11 500	3%
Soutien à la parentalité	4 000	1%
Femmes	3 000	1%
Autres	11 763	3%
Formation	<b>61 836</b>	<b>4%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>5 000</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>458 005</b>	<b>32%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 750 229</b>	<b>55%</b>
ARS	<b>251 788</b>	<b>14%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>29 500</b>	<b>2%</b>
FIPD	<b>48 500</b>	<b>3%</b>
Politique de la ville	<b>46 533</b>	<b>3%</b>
PDASR	<b>1 575</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>4 350</b>	<b>0%</b>
Etat (autres)	<b>45 414</b>	<b>3%</b>
Collectivités territoriales	<b>1 119 954</b>	<b>64%</b>
Associations	<b>2 330</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>200 285</b>	<b>11%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>3 176 671</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	37	67 733	17 689
Collectivités	18	113 807	114 102
Associations	57	302 454	1 203 074
CSAPA/CAARUD	10	23 205	37 805
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	3	919 333	77 559

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	93	340 988	1 386 348
Femme	1	3 000	71 517
Adulte	19	103 461	88 561
Tout Public	12	979 083	203 803

### 3. Difficultés et perspectives locales

- La coordination avec les dispositifs complémentaires est effectuée localement (politique de la ville, FIPD notamment) et plusieurs départements ont engagé un travail d'évaluation de certaines actions ciblées. En revanche, l'articulation de l'activité des FRAD et PAFD avec les différents intervenants en milieu scolaire reste à conforter.
- La coordination des chefs de projets départementaux est effective, permettant notamment une vigilance accrue portée aux phénomènes importants de double financement (demandes portées par d'importantes structures auprès des différents départements comme à l'échelon régional). Le turnover important des personnels, comme l'hétérogénéité du territoire régional et l'insuffisance de diagnostics territorialisés, pénalisent toutefois la structuration d'une stratégie régionale partagée comme le partage de bonnes pratiques. L'accompagnement de la MMPCR 93/75 pourra dans ce cadre constituer une ressource. Si l'articulation avec l'ARS est bien engagée, les liens avec l'Education Nationale doivent être consolidés et l'émergence de programmes régionaux encouragée.
- Deux enjeux d'envergure régionale se distinguent : la surconsommation d'alcool chez les jeunes de 15-25 ans, notamment lors d'événements festifs, la consommation de substances psychoactives tels que le crack, l'héroïne conduisant à l'errance et la désinsertion des usagers consommateurs; et enfin la consommation de substances psychoactives dans les transports en commun (lignes de métros)

## La Réunion

---

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
La Réunion	<b>160 670*</b>	<b>2 195 007</b>	<b>2 355 677</b>	<b>93%</b>

\*Intègre la dotation fléchée vers le dispositif SAOME (57 145 €)

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Elaboration du PRS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action
La Réunion	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>			<b>X</b>

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
La Réunion	Club Animation Prévention	Soutien à la parentalité	Tout Public	Espaces de paroles	8 000

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
La Réunion	<b>23</b>	<b>65%</b>

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>160 670</b>	<b>7%</b>
Prévention	<b>58 650</b>	<b>37%</b>
Milieu scolaire	40 150	68%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	5 000	9%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	13 500	23%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>21 100</b>	<b>13%</b>
Public sous-main de justice	6 600	31%
Délinquance et entrée dans le trafic	1 500	7%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	13 000	62%
Populations vulnérables	<b>18 775</b>	<b>12%</b>
Populations en errance	0	0%
Jeunes consommateurs	0	0%
Soutien à la parentalité	18 775	100%
Femmes	0	0%
Autres	0	0%
Formation	<b>57 145</b>	<b>36%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>5 000</b>	<b>3%</b>
Autres	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>2 195 007</b>	<b>93%</b>
ARS	<b>1 237 831</b>	<b>56%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>55 000</b>	<b>3%</b>
FIPD	<b>0</b>	<b>0%</b>
Politique de la ville	<b>20 000</b>	<b>1%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>0</b>	<b>0%</b>
Etat (autres)	<b>159 916</b>	<b>7%</b>
Collectivités territoriales	<b>537 102</b>	<b>24%</b>
Associations	<b>6 298</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>178 860</b>	<b>8%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>473 863</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	5	25 025	15 158
Collectivités	1	4 000	41 215
Associations	16	129 345	2 136 490
CSAPA/CAARUD	0	0	0
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	1	2 300	2 144

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	15	77 275	54 326
Femme	0	0	0
Adulte	0	0	0
Tout Public	8	83 395	2 140 681

- Difficultés et perspectives locales

- La MILDECA soutient une opération portée par l'association sportive de la gendarmerie (BPDJ) permettant l'intervention en milieu scolaire des intervenants de la gendarmerie et de la même manière une opération portée par le Centre de Loisirs des Jeunes (association liée à la Police Nationale). Toutefois la MILDECA ne dispose pas d'une vision exacte des interventions des FRAD et PFAD en établissement scolaire.
- Mise en place d'une animation des porteurs de projets, repositionnant l'appel à projet MILDECA comme un outil d'une politique d'animation des porteurs et intervenants. En témoigne également l'élaboration de la 2<sup>e</sup> journée d'échanges MILDECA en lien étroit avec la FRAR et l'université de La Réunion autour de regards croisés sur les addictions.
- Les principaux enjeux territoriaux, en lien étroit avec l'ARS OI, à fédérer l'ensemble des acteurs autour de projets communs (et notamment autour des questions liées à la problématique alcool ou encore à l'arrivée de nouvelles substances illicites et de synthèse).



# Martinique

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Martinique	80 183	502 331	582 514	86%

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Elaboration du PRS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action
Martinique	X	X	X	X	X	X	X	X

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Martinique	GIP ACM	Autres	Adultes	Assurer l'appui aux professionnels et partenaires de la prévention des addictions : programme de 12 actions en rapport avec les besoins identifiés sur le terrain.	25 000

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Martinique	10	42%

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>80 183</b>	<b>14%</b>
Prévention	<b>5 183</b>	<b>6%</b>
Milieu scolaire	5 183	100%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	0	0%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	0	5%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>11 000</b>	<b>14%</b>
Public sous-main de justice	11 000	100%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
Populations vulnérables	<b>32 000</b>	<b>40%</b>
Populations en errance	6 000	19%
Jeunes consommateurs	7 000	22%
Soutien à la parentalité	5 000	16%
Femmes	5 000	16%
Autres	9 000	28%
Formation	<b>7 000</b>	<b>9%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>0</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>25 000</b>	<b>31%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>502 331</b>	<b>86%</b>
ARS	108 910	22%
Cohésion sociale (DDCS)	158 125	31%
FIPD	4 000	1%
Politique de la ville	70 000	14%
PDASR	0	0%
Justice	0	0%
Etat (autres)	35 182	7%
Collectivités territoriales	49 894	10%
Associations	5 000	1%
Autres	71 220	14%
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>582 514</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	0	0	0
Collectivités	0	0	0
Associations	10	46 183	450 421
CSAPA/CAARUD	0	0	0
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	2	34 000	51 910

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	8	37 183	169 770
Femme	1	5 000	15 000
Adulte	2	31 000	302 561
Tout Public	1	7 000	15 000

- Difficultés et perspectives locales
- Partenariat étroit avec les services de l'ARS et effectif et articulation avec les services de l'Education Nationale engagée. Si le territoire possède une vision précise de l'activité des FRAD et des PFAD, il n'existe toutefois pas de coordination réelle entre les institutions des services concernés (préfecture, forces de l'ordre, Education nationale).
- Doivent être confortées les actions menées en direction du public en milieu carcéral et envers les familles des consommateurs. En collaboration avec l'ARS s'est notamment tenue l'évaluation d'une action en direction d'un public de jeunes mères portée par l'association LA RUCHE. Ce travail d'évaluation a permis d'identifier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'action.
- Une montée en compétence des acteurs locaux doit être atteinte par l'amélioration de l'accompagnement des acteurs de terrain. Des séances de travail sont organisées régulièrement à cette fin avec l'ARS et le GIP-ACM.
- Le partenariat avec les collectivités comme Fort-de-France et le Lamentin à travers les actions menées via les CLSPD doivent se pérenniser.
- Il existe un arrêté préfectoral encadrant la police des débits de boissons où sont inscrites les différentes mesures à respecter. Lors de contrôles ponctuels par la police, il est procédé à une vérification de l'affichage réglementaire. Les manifestations occasionnelles sont également encadrées par des arrêtés rappelant la réglementation.

# Mayotte

- Ventilation des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Mayotte	50 000	60 000	110 000	55%

- Organisation et interlocuteurs

	Structuration départementale				Stratégie			
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Elaboration du PRS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action
Mayotte	X	X	X	X	X	X	X	X

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Mayotte	Réseau OTE	Formation	Adulte	Formation des professionnels médico-sociaux à l'addictologie	10 000

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Mayotte	21	38%

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>50 000</b>	<b>45%</b>
Prévention	<b>5 800</b>	<b>12%</b>
Milieu scolaire	2 600	45%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	3 200	55%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	0	0%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>11 500</b>	<b>23%</b>
Public sous-main de justice	11 500	100%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
Populations vulnérables	<b>17 000</b>	<b>34%</b>
Populations en errance	17 000	100%
Jeunes consommateurs	0	0%
Soutien à la parentalité	0	0%
Femmes	0	0%
Autres	0	0%
Formation	<b>15 700</b>	<b>31%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>0</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>60 000</b>	<b>55%</b>
ARS	<b>60 000</b>	<b>100%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>0</b>	<b>0%</b>
FIPD	<b>0</b>	<b>0%</b>
Politique de la ville	<b>0</b>	<b>0%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>0</b>	<b>0%</b>
Etat (autres)	<b>0</b>	<b>0%</b>
Collectivités territoriales	<b>0</b>	<b>0%</b>
Associations	<b>0</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>110 000</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	0	0	0
Collectivités	10	19 372	11 900
Associations	9	20 628	46 100
CSAPA/CAARUD	0	0	0
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	2	10 000	2 000

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	13	24 300	21 900
Femme	0	0	0
Adulte	4	15 700	17 500
Tout Public	4	10 000	20 600

- Difficultés et perspectives locales

- Les actions de prévention des addictions sont financées conjointement par la MILDECA et l'ARS de Mayotte via un AAP annuel commun. L'instruction des demandes a également été coordonnée avec le FIPD, la sécurité routière et la Caisse de Sécurité Sociale de Mayotte (CSSM).
- La pérennisation du COPIL annuel entre partenaires institutionnels et associatifs et la mise en place d'une démarche de coopération régionale avec La Réunion (via la participation d'une délégation mahoraise de professionnels médico-sociaux) ont permis d'initier le déploiement de nouveaux dispositifs (Mois sans tabac, projet expérimental de prévention précoce en école...) et de structurer localement un véritable réseau d'acteurs.
- La nécessité de coordonner les actions de prévention conduite par les FRAD/PFAD avec les différents acteurs intervenants en milieu scolaire a bien été repérée et la mise en place prochaine d'un BPDJ pourra conduire à la création d'un outil de coordination dédié.
- Une action spécifique doit également être lancée sur le plan réglementaire en matière de débits de boissons et de tabac pour agir sur le plan de l'offre locale de produits notamment en matière de tabac et d'alcool (actions de contrôle renforcées via le CODAF, information et sensibilisation des commerçants...) et en direction des élus locaux via leur police administrative municipale (arrêtés d'interdiction ou d'encadrement...).
- La spécificité des enjeux mahorais (50 % de la population ayant moins de 18ans, et 84 % vivant sous le seuil de pauvreté), la fragilité du tissu des acteurs (forte rotation des équipes, déficit en compétences médico-sociales, absence de structures de prise en charge de type CSAPA/CAARUD) et la montée des drogues notamment de la « chimique », en particulier en direction des plus jeunes, constituent des sujets prioritaires dans le déploiement de l'action publique. La formation des professionnels médico-sociaux est une première réponse mais qui reste insuffisante au regard de la population concernée par le phénomène. Un travail de formalisation d'un cahier des charges pour une structure CSAPA-CAARUD-CJC, mutualisée, mobile et déconcentrée a été effectué en 2017 en lien avec l'ARS.

# Normandie

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Calvados	76 169	197 136	273 305	72%
Eure	75 420	152 527	227 947	67%
Manche	51 899	148 474	200 373	85%
Orne	25 739	18 242	43 981	26%
Seine Maritime	124 579	384 031	508 610	76
Région	40 299	122 018	162 317	75%
<b>TOTAL</b>	<b>394 105</b>	<b>1 022 428</b>	<b>1 416 533</b>	<b>72%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Calvados		X		X	X					
Eure	X	X		X	X	X				
Manche	NR	NR	NR	NR	X	NR		X	X	
Orne	NR	NR	NR	NR	X	NR				
Seine Maritime	X	X		X	X	X				

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Calvados	ESI 14	Autres	Tout Public	Formation des acteurs du territoire et actions PSMJ	14 060
Eure	CESC Val de Reuil	Milieu scolaire	Jeunes	Favoriser le bien-être à l'école	22 842
Manche	ANPAA	Milieu scolaire	Jeunes	Programme de prévention en milieu scolaire	20 143
Orne	CESC Pays d'Argentan	Milieu scolaire	Jeunes	Prévenir les addictions au numérique	6 100
Seine Maritime	La Passerelle	Parentalité	Adultes	Groupes de paroles	17 200
Région	IREPS	Prévention « Autres »	Tout public	Soutien à la mise en œuvre du Moi(s) sans tabac	17 613

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Calvados	15	80%
Eure	17	32%
Manche	17	65%
Orne	9	50%
Seine Maritime	48	52%
Région	5	60%
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>65%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>394 105</b>	<b>38%</b>
Prévention	<b>190 021</b>	<b>48%</b>
Milieu scolaire	131 282	69%
Enseignement supérieur	0	0%
Milieu festif	26 000	14%
Milieu professionnel	0	0%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	32 739	17%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>114 774</b>	<b>29%</b>
Public sous-main de justice	114 774	100%
Délinquance et entrée dans le trafic	0	0%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
Populations vulnérables	<b>44 057</b>	<b>11%</b>
Populations en errance	0	0%
Jeunes consommateurs	20 417	46%
Soutien à la parentalité	17 200	39%
Femmes	6 440	15%
Autres	0	0%
Formation	<b>5 280</b>	<b>1%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>7 360</b>	<b>2%</b>
Autres	<b>15 000</b>	<b>4%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 022 428</b>	<b>72%</b>
ARS	<b>718 800</b>	<b>70%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>0</b>	<b>0%</b>
FIPD	<b>0</b>	<b>0%</b>
Politique de la ville	<b>7 600</b>	<b>1%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>0</b>	<b>0%</b>
Etat (autres)	<b>36 398</b>	<b>4%</b>
Collectivités territoriales	<b>57 824</b>	<b>6%</b>
Associations	<b>4 736</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>197 070</b>	<b>19%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>1 416 533</b>	<b>100%</b>



- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	33	99 536	237 188
Collectivités	13	35 476	122 810
Associations	43	187 025	536 515
CSAPA/CAARUD	2	10 776	26 600
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	20	61 472	99 315

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	69	211 628	497 610
Femme	2	6 440	0
Adulte	13	78 938	86 750
Tout Public	27	97 099	438 068

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Révision engagée des modalités du pilotage régional, associant plus étroitement les préfetures de département à l'élaboration de l'appel à projets régional, à l'instruction des dossiers et à leur sélection en regard des enjeux identifiés localement.
- La structuration régionale avec la PJJ et l'Education Nationale, en coordination étroite avec l'ARS (appel à projets commun), est effective, et se traduit notamment par la conduite d'évaluations ciblées et la construction au sein de chaque département de programmes d'interventions en milieu scolaire dans les différents CESC. Les dotations départementales sont ventilées non pas en amont mais au sortir d'une instruction partagée de l'ensemble des demandes de financement déposées.
- A noter la forte diffusion de substances illicites dans les zones rurales, et la difficulté d'obtenir un maillage fin du territoire dans ces territoires

# Nouvelle Aquitaine

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Charente	39 959	52 539	92 498	57%
Charente Maritime	63 265	55 360	118 625	47%
Corrèze	33 876	136 079	169 955	80%
Creuse	20 438	83 590	104 028	82%
Deux Sèvres	44 285	102 179	146 464	70%
Dordogne	47 448	35 318	82 766	43%
Gironde	132 856	330 440	463 296	71%
Haute Vienne	44 212	130 237	174 449	75%
Landes	47 348	21 050	68 398	31%
Lot et Garonne	41 122	67 193	108 315	62%
Pyrénées Atlantique	66 428	197 082	263 510	75%
Vienne	56 033	NR	56 033	NR
Région	108 666	NR	108 666	NR
<b>TOTAL</b>	<b>745 936</b>	<b>1 211 067</b>	<b>1 957 003</b>	<b>62%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur Préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Charente	X	X		X	X			X	X	X
Charente Maritime	X		X	X		X				
Corrèze	X	X		X	X	X				
Creuse		X	X	X	X		X			
Deux Sèvres	X	X	X	X						
Dordogne	X	X		X	NR	X	NR			
Gironde	X	X		X	X	X				
Haute Vienne		X	X	X	X	X	X			
Landes		X	X	X	X	X	X			
Lot et Garonne	X	X		X	X	X				
Pyrénées Atlantique	X	X	X	X	X	X	X			
Vienne	X	NR	NR	NR	NR	NR	NR			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Charente	IREPS	Milieu professionnel	Adultes	Coordination des acteurs	7 000
Charente Maritime	Tremplin	Populations en errance	Tout public	Consultations spécialisées	16 625
Corrèze	NR	NR	NR	NR	NR
Creuse	Alcool Assistance	Populations en errance	Tout Public	Alcool : sensibilisation et accès aux soins	5 000
Deux Sèvres	Prev'alcool	Populations vulnérables « Autres »	Tout Public	De la prévention au soin	10 787
Dordogne	CEID	Jeunes consommateurs	Jeunes	CJC itinérante en milieu rural	6 000
Gironde	ANPAA	Milieu festif	Tout Public	Maraudes dans les transports en commun les jeudis et vendredis soirs	38 000
Haute Vienne	CH Esquirol	Jeunes Consommateurs	Jeunes	Consultations avancées dans les QPV de Limoges et dans les établissements scolaires	18 650
Landes	La Source	Soutien à la parentalité	Tout Public	Actions d'information et de prévention au sein des QPV	9 000
Lot et Garonne	ADSEA	Milieu scolaire	Jeunes	Actions de prévention et soutien à la parentalité	10 900
Pyrénées Atlantique	CDMR	Milieu scolaire	Jeunes	Repérage précoce	7 000
Vienne	ADSEA	Population sous main de justice	Jeunes	Actions de prévention au sein de l'unité éducative d'hébergement diversifié renforcé (UEHDR)	20 000
Région	ANPAA	Milieu scolaire	Jeunes	Prévention des addictions en CFA	59 666

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Charente	15	40%
Charente Maritime	10	90%
Corrèze	10	NR
Creuse	8	38%
Deux Sèvres	16	70%
Dordogne	29	76%
Gironde	30	53%
Haute Vienne	14	71%
Landes	14	35%
Lot et Garonne	8	88%
Pyrénées Atlantique	33	76%
Vienne	NR	NR
Région	4	NR
<b>TOTAL</b>	<b>187</b>	<b>64%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>745 936</b>	<b>38%</b>
Prévention	<b>484 866</b>	<b>65%</b>
Milieu scolaire	192 491	40%
Enseignement supérieur	6 140	1%
Milieu festif	125 529	26%
Milieu professionnel	73 966	15%
Addictions sans produit	6 700	1%
Autres	80 040	17%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>75 134</b>	<b>10%</b>
Public sous-main de justice	44 214	59%
Délinquance et entrée dans le trafic	19 410	26%
Conduites dopantes et médicaments	11 510	15%
Tabac et boissons alcoolisées	0	0%
Populations vulnérables	<b>131 380</b>	<b>18%</b>
Populations en errance	51 458	39%
Jeunes consommateurs	48 572	37%
Soutien à la parentalité	18 000	14%
Femmes	12 250	9%
Autres	1 100	1%
Formation	<b>2 500</b>	<b>0%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>4 500</b>	<b>1%</b>
Autres	<b>750</b>	<b>0%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 211 067</b>	<b>62%</b>
ARS	<b>522 195</b>	<b>43%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>24 000</b>	<b>2%</b>
FIPD	<b>62 155</b>	<b>5%</b>
Politique de la ville	<b>25 800</b>	<b>2%</b>
PDASR	<b>35 180</b>	<b>3%</b>
Justice	<b>90 908</b>	<b>8%</b>
Etat (autres)	<b>28 661</b>	<b>2%</b>
Collectivités territoriales	<b>283 664</b>	<b>23%</b>
Associations	<b>21 102</b>	<b>2%</b>
Autres	<b>117 402</b>	<b>10%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>2 526 432</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	40	57 885	102 712
Collectivités	23	47 558	120 651
Associations	109	448 363	833 677
CSAPA/CAARUD	5	32 400	21 000
Forces de l'ordre	3	4 769	6 000
Autres	7	46 295	127 027

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	109	320 320	537 773
Femme	5	13 750	71 550
Adulte	31	93 140	250 270
Tout Public	42	210 060	351 474

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Localement, l’instruction de la MILDECA est la plupart du temps coordonnée avec les dispositifs complémentaires (notamment FIPD et politique de la ville).
- A l’exception de quelques départements, la MILDECA ne possède pas de réelle vision des interventions des FRAD et PFAD sur le territoire et nécessité de coordonner les lieux et calendriers d’interventions en milieu scolaire avec l’ensemble des acteurs, en lien avec l’ARS et les services de l’Education Nationale.
- La structuration régionale des objectifs et la stratégie territoriale demeure complexe compte tenu de l’envergure du territoire et de la diversité des situations locales. La coordination administrative et budgétaire est toutefois engagée, et doit pouvoir être prolongée par la construction de journées régionales d’animation à l’adresse des différents départements. De la même manière, l’évaluation de projets ciblés doit pouvoir être soutenue et généralisée sur le territoire.
- La plupart des départements ont engagé des démarches effectives en matière de lutte contre les problématiques liées à la consommation d’alcool, notamment dans le cadre des manifestations festives : par la mobilisation de leviers réglementaires (CODAF, contrôles réalisés dans les débits de boissons par les forces de sécurité intérieure, en lien avec les polices municipales), l’information des municipalités (réunions mensuelles sont organisées sur La Rochelle entre la mairie, les représentants des débits de boissons et la préfecture, rédaction d’un guide d’information « Fêtes et buvettes » à destination des maires dans les Deux-Sèvres) ou encore des sessions de sensibilisation des gestionnaires de débits de boissons temporaires (Pyrénées Atlantique, grâce à un partenariat noué entre les pouvoirs publics, UMIH Formation et l’ ANPAA).

# Occitanie

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Ariège	26 404	NR	26 404	NR
Aude	34 007	NR	34 007	NR
Aveyron	35 947	453 007	488 954	93%
Gard	78 632	190 032	268 664	71%
Gers	21 307	41 573	62 880	66%
Haute-Garonne	155 250	302 900	458 150	66%
Hautes-Pyrénées	33 947	14 270	48 217	30%
Hérault	116 369	478 502	594 871	80%
Lot	22 631	11 754	34 385	34%
Lozère	16 740	52 845	69 585	76%
Pyrénées Orientales	64 452	46 038	110 490	42%
Tarn	45 263	NR	45 263	NR
Tarn-et-Garonne	40 850	20 620	61 470	34%
Région	95 567	NR	95 567	NR
<b>TOTAL</b>	<b>787 366</b>	<b>1 611 541</b>	<b>2 398 907</b>	<b>67%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur Préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Ariège	NR	X	NR	NR	NR	NR	NR	X	X	
Aude	X	X	X	X						
Aveyron	X	X	X							
Gard	X	X	NR	X	X	X				
Gers	X	X	X	X						
Haute-Garonne	X	X	X	X			X			
Hautes-Pyrénées	X	X	X	X						
Hérault	X	X	X	X						
Lot	X	X		X	X					
Lozère	X	X	X	X	X					
Pyrénées-Orientales		X				X				
Tarn	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR			
Tarn-et-Garonne	NR	X		X	NR	NR	NR			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Ariège	ADES	Population en errance	Jeunes	Accueil de jour global	5 738
Aude	AIDEA	Population sous main de justice	Jeunes	Stages de sensibilisation	10 000
Aveyron	ANPAA	Jeunes consommateurs	Jeunes	Mobilisation et formation des partenaires (missions locales, MECS etc...)	5 500
Gard	CODES	Milieu festif	Tout public	Accompagnement des collectivités	22 950
Gers	Education Nationale	Milieu scolaire	Jeunes	Prévention des conduites addictives	9 589
Haute-Garonne	Avenir santé	Milieu festif	Jeunes	Prévention en milieu festif	11 000
Hautes-Pyrénées	ANPAA	Milieu festif	Jeunes	Actions de sensibilisation et stands de prévention	7 500
Hérault	ICM Epidaure	Milieu scolaire	Jeunes	Prévention par les pairs du tabagisme	13 000
Lot	Collège Pompidou	Milieu scolaire	Jeunes	11 établissements scolaires	15 000
Lozère	Réseau addictologie de Lozère	Milieu festif	Tout public	Prévention et réduction des risques en milieu festivalier	2 000
Pyrénées Orientales	NR	NR	NR	NR	NR
Tarn	NR	NR	NR	NR	NR
Tarn-et-Garonne	Maison des Ados	Soutien à la parentalité	Adultes	Accueil et écoute des parents	7 500
Région	Le Trimaran	Milieu scolaire	Jeunes	Alcool Ego : forum théâtre	NR

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Ariège	NR	NR
Aude	7	71%
Aveyron	20	55%
Gard	17	76%
Gers	10	80%
Haute-Garonne	83	51%
Hautes-Pyrénées	10	30%
Hérault	27	56%
Lot	2	0%
Lozère	19	53%
Pyrénées Orientales	8	NR
Tarn	0	NR
Tarn-et-Garonne	13	69%
Région	3	NR
<b>TOTAL</b>	<b>219</b>	<b>54%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>787 366</b>	<b>33%</b>
Prévention	<b>437 734</b>	<b>56%</b>
Milieu scolaire	198 037	45%
Enseignement supérieur	17 000	4%
Milieu festif	180 797	41%
Milieu professionnel	35 600	8%
Addictions sans produit	2 800	1%
Autres	3 500	1%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>116 972</b>	<b>15%</b>
Public sous-main de justice	71 472	61%
Délinquance et entrée dans le trafic	11 000	9%
Conduites dopantes et médicaments	27 700	24%
Tabac et boissons alcoolisées	6 800	6%
Populations vulnérables	<b>107 499</b>	<b>14%</b>
Populations en errance	33 930	32%
Jeunes consommateurs	40 969	38%
Soutien à la parentalité	21 100	20%
Femmes	10 000	9%
Autres	1 500	1%
Formation	<b>22 500</b>	<b>3%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>0</b>	<b>0%</b>
Autres	<b>78 167</b>	<b>10%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 611 541</b>	<b>67%</b>
ARS	<b>623 679</b>	<b>39%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>22 125</b>	<b>1%</b>
FIPD	<b>42 250</b>	<b>3%</b>
Politique de la ville	<b>74 000</b>	<b>5%</b>
PDASR	<b>69 760</b>	<b>4%</b>
Justice	<b>10 000</b>	<b>1%</b>
Etat (autres)	<b>90 918</b>	<b>6%</b>
Collectivités territoriales	<b>396 863</b>	<b>25%</b>
Associations	<b>117 495</b>	<b>7%</b>
Autres	<b>164 451</b>	<b>10%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>2 921 224</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	86	115 238	35 683
Collectivités	18	32 198	55 997
Associations	90	386 635	1 344 410
CSAPA/CAARUD	12	18 100	127 913
Forces de l'ordre	2	3 509	1 500
Autres	11	136 119	46 038



- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	142	319 494	340 367
Femme	3	8 200	15 640
Adulte	10	24 050	21 752
Tout Public	64	435 622	1 233 782

### 3. Difficultés et perspectives locales

- Localement, l'articulation de la MILDECA avec les dispositifs complémentaires est recherchée (en particulier le FIPD)
- Seuls peu de territoires possèdent une vision fiable de l'activité des FRAD et PFAD, et l'articulation de leur intervention, en lien avec les services de l'Education Nationale, avec les autres acteurs mobilisés en milieu scolaire reste à construire.
- Malgré l'envergure du territoire, la coordination de l'action des chefs de projets a été engagée et la structuration de dispositifs régionaux, notamment en milieu festif, amorcée. Cette dynamique doit être confortée par l'articulation engagée des objectifs et actions la MILDECA régionale avec ses partenaires institutionnels, en premier lieu desquels l'ARS et l'Education Nationale.
- Conduire des actions en milieu rural demeure difficile, compte tenu des rares modalités d'accès aux soins, de l'absence de mobilisation des collectivités locales et de la faible structuration du tissu associatif
- Aux enjeux marquées de prévention en milieu festif, et en particulier dans le cadre des fêtes de village dénommées fêtes votives (plus de 1000 jours par an dans le département du Gard, création d'un « label vie » en Hautes-Pyrénées) répond une importante mobilisation des leviers réglementaires en préfecture : travail en direction des grandes surfaces (Gers) et plus généralement des élus, avec le concours de la police et de la gendarmerie nationales, pour rappeler la réglementation en matière de législation de débits de boissons ; contrôles effectués par les polices municipales ou les forces de sécurité de l'Etat conduisant à des rappels à la loi voire à des fermetures administratives. A noter la création par la mairie de Toulouse de deux instances dédiées : la commission vie nocturne qui associe la préfecture et les services compétents et coordonne les actions à mener sur certains établissements ciblés et la commission communale des débits de boisson (associant les représentants des professionnels) qui peut prendre des restrictions d'horaires d'ouverture aux contrevenants.

# Provence-Alpes-Côte d'Azur

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Alpes de Haute-Provence	17 360	14 272	31 632	45%
Alpes-Maritimes	89 200	166 799	255 999	65%
Bouches du Rhône	182 000	NR	182 000	NR
Hautes-Alpes	16 900	NR	16 900	NR
Var	82 500	217 798	300 298	73%
Vaucluse	76 100	150 099	226 199	66%
Région	97 242	970 627	1 067 869	91%
<b>TOTAL</b>	<b>561 302</b>	<b>1 519 595</b>	<b>2 080 897</b>	<b>73%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur Préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Alpes de Haute-Provence		X	X	X	NR	NR	NR			
Alpes-Maritimes	X		X	X		X				
Bouches du Rhône	X	X	X	X	X	X		X	X	X
Hautes-Alpes	NR	NR	NR	NR	NR	X	NR			
Var	X	X		X						
Vaucluse	X	X	X	X		X	X			

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Alpes de Haute-Provence	CAARUD 04	Milieu festif	Tout public	Interventions au sein d'évènements festifs	4 860
Alpes-Maritimes	SOS solidarités	Femmes	Femmes	Prostitution et réduction des risques	10 000
Bouches du Rhône	NR	NR	NR	NR	NR
Hautes-Alpes	NR	NR	NR	NR	NR
Var	CODES 83	Formation	Tout Public	Formations inter-qualifiantes	16 000
Vaucluse	CODES 84	Soutien à la parentalité	Tout public	Accompagnement et renforcement des compétences parentales	16 000
Région	SOS solidarités	Délinquance et entrée dans le trafic	Jeunes	Déploiement TAPAJ	22 500

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Alpes de Haute-Provence	3	67%
Alpes-Maritimes	16	56%
Bouches du Rhône	NR	NR
Hautes-Alpes	NR	NR
Var	13	85%
Vaucluse	12	42%
Région	10	90%
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>68%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>561 302</b>	<b>27%</b>
Prévention	<b>155 020</b>	<b>28%</b>
Milieu scolaire	55 660	36%
Enseignement supérieur	4 000	3%
Milieu festif	51 360	33%
Milieu professionnel	23 000	15%
Addictions sans produit	15 000	10%
Autres	6 000	4%
Sécurité, tranquillité publique et loi	<b>71 090</b>	<b>13%</b>
Public sous main de justice	35 590	50%
Délinquance et entrée dans le trafic	30 500	43%
Conduites dopantes et médicaments	0	0%
Tabac et boissons alcoolisées	5 000	7%
Populations vulnérables	<b>87 000</b>	<b>15%</b>
Populations en errance	59 000	68%
Jeunes consommateurs	0	0%
Soutien à la parentalité	18 000	21%
Femmes	10 000	11%
Autres	0	0%
Formation	<b>43 292</b>	<b>8%</b>
Etudes, diagnostics et communication	<b>6 000</b>	<b>1%</b>
Autres	<b>198 900</b>	<b>35%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>1 519 595</b>	<b>73%</b>
ARS	<b>839 139</b>	<b>55%</b>
Cohésion sociale (DDCS)	<b>0</b>	<b>0%</b>
FIPD	<b>38 000</b>	<b>3%</b>
Politique de la ville	<b>8 325</b>	<b>1%</b>
PDASR	<b>0</b>	<b>0%</b>
Justice	<b>3 625</b>	<b>0%</b>
Etat (autres)	<b>144 389</b>	<b>10%</b>
Collectivités territoriales	<b>356 398</b>	<b>23%</b>
Associations	<b>49 707</b>	<b>3%</b>
Autres	<b>80 012</b>	<b>5%</b>
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>2 080 897</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	0	0	0
Collectivités	3	13 000	20 616
Associations	35	181 140	405 282
CSAPA/CAARUD	13	51 320	75 398
Forces de l'ordre	0	0	0
Autres	3	218 600	47 672

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	32	213 240	883 348
Femme	1	10 000	0
Adulte	10	49 560	157 191
Tout Public	11	288 502	479 056

### 3. Difficultés et perspectives locales

- LA MILDECA a participé aux travaux d'élaboration du prochain Projet régional de santé.
- Un suivi particulier est opéré par l'ARS sur les actions TAPAJ (SOS solidarités) et prévention numérique (addiction méditerranée), et par la PJJ sur l'action à destination des jeunes de la PJJ et de l'ASE (SOS Solidarités).
- La campagne 2017 a permis de renforcer les partenariats par la mobilisation effective des dispositifs complémentaires (contrats pluriannuels d'objectifs de l'ARS, crédits FIPD, crédits FNADT, collectivités).
- Les échanges réguliers avec l'ARS ont permis d'optimiser le suivi des actions financées au niveau régional. Des marges de progrès sont à opérer dans les relations avec certaines administrations, notamment en matière de cohésion sociale (problématique de l'articulation avec les dispositifs d'aller vers dans le champ du médico-social). La consolidation d'une programmation régionale s'étendant à l'ensemble des départements a permis de faciliter la construction d'un réseau des chefs de projet départementaux. La région PACA connaît en effet de fortes disparités territoriales entre zone littorale et arrière-pays. Dans ce cadre, l'une des priorités du chef de projet régional consiste à consolider et étendre des actions couvrant plusieurs départements.
- Les dates et lieux d'intervention des FRAD et PFAD restent à coordonner, en lien avec les services de l'Education Nationale et l'ARS, avec les différents acteurs intervenants en milieu scolaire.
- La mobilisation des leviers réglementaires à dispositions des préfets et des collectivités locales pour accompagner et contrôler l'activité des débits de boisson doit être renforcée.

# Pays-de-la-Loire

## 1. Analyse départementale des crédits consommés

- Ventilation départementale des crédits

	Dotation 2017	Crédits additionnels	Financement total	Part des crédits additionnels
Loire-Atlantique	142 800	498 307	641 107	78%
Maine-et-Loire	72 585	0	72 585	0%
Mayenne	40 000	23 450	63 450	37%
Sarthe	47 078	170 959	218 037	78%
Vendée	22 000	54 970	76 970	71%
Région	100 000	0	100 000	0%
<b>TOTAL</b>	<b>424 463</b>	<b>747 686</b>	<b>1 172 149</b>	<b>64%</b>

- Organisation et interlocuteurs au niveau départemental

	Structuration départementale				Stratégie			Pilotage régional		
	COFIL	Collaborateur préfecture	Référent DDCS	Référent ARS	Diagnostic	Evaluation	Plan d'action	COFIL	Actions	Elaboration PRS
Loire-Atlantique		X		X						
Maine-et-Loire	NR	NR	NR	NR	NR	NR	NR			
Mayenne		X		X				X	X	X
Sarthe	X		X	X		X	X			
Vendée	X	X	X	X	X	X				

- Principaux projets retenus

	Porteur	Thématique	Public cible	Objectif	MILDECA
Loire - Atlantique	Avenir santé	Milieu festif	Jeunes	Les veilleurs de soirée	50 000
Maine-et-Loire	NR	NR	NR	NR	NR
Mayenne	Alcool assistance	Milieu festif	Tout Public	Stand de prévention itinérant	10 000
Sarthe	TARMAC	Population sous-main de justice	Jeunes	Accompagnement des sortants de prison pour les moins de 25 ans	10 000
Vendée	EVEA	Populations vulnérables « Autres »	Tout Public	Prévention pour les publics vulnérables (handicap, femmes, errance)	6 000
Région	ANPAA	Autres	Tout Public	Convention pluri annuelle multi thématique	100 000

- Taux de renouvellement des actions

	Nombre de projets	Taux de renouvellement des actions
Loire-Atlantique	25	56%
Maine-et-Loire	NR	NR
Mayenne	8	88%
Sarthe	13	31%
Vendée	5	100%
Région	1	0%
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>55%</b>

## 2. Analyse régionale des crédits consommés

- Ventilation thématique et cofinancements

	€	%
<b>DOTATION MILDECA</b>	<b>424 463</b>	<b>36%</b>
<b>Prévention</b>	<b>356 535</b>	<b>84%</b>
Milieu scolaire	39 950	11%
Enseignement supérieur	9 000	3%
Milieu festif	85 000	24%
Milieu professionnel	13 000	4%
Addictions sans produit	0	0%
Autres	209 585	59%
<b>Sécurité, tranquillité publique et loi</b>	<b>28 728</b>	<b>7%</b>
Public sous-main de justice	14 500	50%
Délinquance et entrée dans le trafic	2 628	9%
Conduites dopantes et médicaments	3 600	13%
Tabac et boissons alcoolisées	8 000	28%
<b>Populations vulnérables</b>	<b>35 200</b>	<b>8%</b>
Populations en errance	23 500	67%
Jeunes consommateurs	0	0%
Soutien à la parentalité	0	0%
Femmes	1 200	3%
Autres	10 500	30%
<b>Formation</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Etudes, diagnostics et communication</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
<b>Autres</b>	<b>4 000</b>	<b>1%</b>
<b>CREDITS ADDITIONNELS</b>	<b>747 686</b>	<b>64%</b>
ARS	166 749	22%
Cohésion sociale (DDCS)	114 246	15%
FIPD	16 436	2%
Politique de la ville	0	0%
PDASR	6 445	1%
Justice	59 100	8%
Etat (autres)	27 554	4%
Associations	65 239	9%
Collectivités territoriales	234 281	31%
Autres	57 636	8%
<b>FINANCEMENT TOTAL</b>	<b>1 172 149</b>	<b>100%</b>

- Ventilation par porteurs de projets

Acteurs	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Etablissements scolaires	5	9 450	6 917
Collectivités	4	14 500	105 406
Associations	33	188 300	5779 652
CSAPA/CAARUD	8	133 500	55 711
Forces de l'ordre	1	2 628	0
Autres	1	76 085	0

- Ventilation par public cible

Public cible	Synthèse régionale		
	Nombre	€ MILDECA	€ Cofinancements
Jeunesse	32	154 250	538 340
Femme	0	0	0
Adulte	8	29 000	46 866
Tout Public	12	241 213	162 480

### 3. Difficultés et perspectives locales

- La coordination des chefs de projets départementaux est engagée.
- L'articulation avec les dispositifs complémentaires, à l'exception d'un département, est systématiquement recherchée.
- La stratégie régionale se structure en lien étroit avec l'ARS, autour d'une convention pluriannuelle avec l'ANPAA, et s'amorce avec l'Education Nationale (notamment dans la Sarthe). L'absence de visibilité de l'action des FRAD/PFAD ne permet toutefois pas de coordonner efficacement l'intervention de l'ensemble des acteurs en milieu scolaire.
- L'évaluation d'actions ciblées doit être mise en œuvre
- Les forces de sécurité sont localement mobilisées pour effectuer des contrôles d'opportunité et le cas échéant mettre en œuvre de sanctions administratives



## ANNEXES

### Annexe n°1 : Liste des sigles utilisés

<b>ADSEA</b>	Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence
<b>AFPA</b>	Association pour la formation professionnelle des adultes
<b>ANPAA</b>	Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>CCAS</b>	Centre communal d'action sociale
<b>CDP</b>	Chef de projet
<b>CFA</b>	Centre de formation d'apprentis
<b>CGET</b>	Commissariat général à l'égalité des territoires
<b>CJC</b>	Consultations Jeunes Consommateurs
<b>CLSPD</b>	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
<b>COFIL</b>	Comité de pilotage
<b>CPAM</b>	Caisse primaire d'assurance maladie
<b>CSAPA</b>	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
<b>DASEN</b>	Direction académique des services de l'éducation nationale
<b>DDCS</b>	Direction départementale de la cohésion sociale
<b>DDI</b>	Direction départementale interministérielle
<b>DDSP</b>	Direction départementale de la sécurité publique
<b>DIRECCTE</b>	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
<b>DISP</b>	Direction interrégionale des services pénitentiaires
<b>DRJSCS</b>	Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale
<b>DSDEN</b>	Direction des services départementaux de l'éducation nationale
<b>DTPJJ</b>	Direction territoriale Protection Judiciaire de la Jeunesse
<b>FIPD</b>	Fonds interministériel de prévention de la délinquance
<b>INPES</b>	Institut national de prévention et d'éducation pour la santé
<b>IREPS</b>	Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
<b>OFDT</b>	Observatoire français des drogues et des toxicomanies
<b>ONDAM</b>	Objectif national des dépenses d'assurance maladies
<b>PDASR</b>	Plan départemental d'actions de sécurité routière
<b>PDV</b>	Politique de la ville
<b>SG-CIPD</b>	Secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance
<b>SPIP</b>	Services pénitentiaires d'insertion et de probation
<b>ZEP</b>	Zone d'éducation prioritaire
<b>ZSP</b>	Zone de sécurité prioritaire

**Chefs de projets chargés de la lutte contre la drogue et les conduites addictives**  
**Rapport d'activité 2017**

Région :  
Département :  
Nom et fonction :  
Coordonnées :  
- mail fonctionnel :  
- téléphone :

**1) Organisation de la mission chef de projet**

**De quels moyens humains dédiés, en ETP, disposez-vous en préfecture pour assurer votre mission de lutte contre les drogues et les conduites addictives ?**

**Avez-vous un interlocuteur désigné au sein de la direction régionale de la cohésion sociale de la jeunesse et du sport, ou de sa délégation départementale, sur la question de la prévention des conduites addictives ?**

oui (*préciser les coordonnées*)  non

**Avez-vous un interlocuteur désigné au sein de l'ARS ou de sa délégation départementale sur la question de l'offre de soins ou de la prévention?**

oui (*préciser les coordonnées*)  non

**Avez-vous pu participer en partenariat avec l'ARS à l'élaboration du second projet régional de santé (PRS) sur votre territoire ?**

oui  non (*expliquer*)

**Votre action s'appuie-t-elle :**

- Sur un diagnostic départemental ou régional ?  oui  non
- Sur un plan d'action formalisé ?  oui  non

**Avez-vous régulièrement réuni un comité de pilotage ?**

- Au niveau départemental  
 oui (*préciser lequel, sa composition et sa fonction*)  non

- Au niveau régional  
 oui (*préciser lequel, sa composition et sa fonction*)  non

Une ou plusieurs des actions soutenues par la MILDECA ont-elles pu faire l'objet, par vos services ou par un service partenaire (ARS etc...), d'une évaluation d'impact ou de résultat ?

oui (préciser)

non

Disposez-vous dans vos territoires d'une vision fiabilisée des lieux et temps d'intervention en milieu scolaire des FRAD et PFAD ainsi que des structures et associations par ailleurs soutenues par la MILDECA ? Les calendriers et contenus sont-ils coordonnés ?

oui

non (expliquer)

Quels leviers réglementaires et/ou plan de contrôle mettez-vous en œuvre pour faire appliquer la loi relative à la publicité et à la vente et à la publicité sur l'alcool et le tabac sur votre territoire (interdiction de vente aux mineurs, encadrement des *happy hours*, affichages obligatoires, contrôle des autorisations municipales délivrées etc...)?

## 2) Répartition des crédits et provenance des crédits additionnels

- Dotation départementale :.....€
- Répartition entre les départements (à remplir par le CDP régional) :

Département ..... Dotation ..... €  
Département ..... Dotation ..... €  
Département ..... Dotation ..... €  
Département ..... Dotation ..... €  
Département ..... Dotation ..... €  
Département ..... Dotation ..... €  
Enveloppe régionale..... Dotation..... €

Préciser les projets régionaux financés :

- Dotation régionale globale (à remplir par le CDP régional):.....€

- Part de la dotation MILDECA consacrée aux différents champs de la politique publique :

Prévention

- ▶ milieu scolaire : ..... € soit ..... %
- ▶ enseignement supérieur : ..... € soit ..... %
- ▶ milieu festif : ..... € soit ..... %
- ▶ milieu professionnel: ..... € soit ..... %
- ▶ addictions sans produit (numérique) : ..... € soit ..... %
- ▶ autres : ..... € soit ..... %

Renforcer la sécurité, la tranquillité publique et l'application de la loi

- ▶ public sous main de justice : ..... € soit ..... %
- ▶ délinquance et entrée dans le trafic : ..... € soit .....%
- ▶ conduites dopantes et médicaments : ..... € soit ..... %
- ▶ tabac et boisson : ..... € soit ..... %

Populations vulnérables

- ▶ populations en errance : ..... € soit ..... %
- ▶ consultations jeunes consommateurs : ..... € soit ..... %
- ▶ soutien à la parentalité : ..... € soit ..... %
- ▶ femmes : ..... € soit ..... %
- ▶ autres : ..... € soit ..... %

Formation

- ▶ ..... € soit ..... %

Etudes, diagnostics et communication

- ▶ ..... € soit ..... %

Autres

- ▶ ..... € soit ..... %

- **Crédits additionnels (hors PLFSS) : indiquer la provenance et le montant de ces crédits, par grand champ :**

- ▶ ARS : ..... € soit ..... %
- ▶ DDCS : ..... € soit ..... %
- ▶ FIPD : ..... € soit ..... %
- ▶ Politique de la ville : ..... € soit ..... %
- ▶ PDASR : ..... € soit ..... %
- ▶ Justice : ..... € soit ..... %
- ▶ Etat (autres services) : ..... € soit ..... %
- ▶ associations : ..... € soit ..... %
- ▶ collectivités locales : ..... € soit ..... %
- ▶ autres (*à détailler*): ..... € soit ..... %

### 3) Bilan 2017

**Quelle évaluation de votre action 2017** pouvez-vous faire, en termes :

- ▶ D'existence des partenariats mis en œuvre (dispositifs complémentaires, acteurs relais, coordination avec les différents plans de l'Etat, collectivités,...)
- ▶ D'effectivité de ces partenariats et de votre capacité à animer une politique coordonnée ?
- ▶ Quels sont les principales spécificités et enjeux territoriaux auxquels votre action tâche de répondre ?

### 4) Quelles sont vos perspectives?

- ▶ Parmi les sujets identifiés comme prioritaires, lesquels n'ont pu trouver de réponses opérationnelles ? Pour quelles raisons ?
- ▶ Quelles suggestions pourriez-vous faire afin de renforcer l'efficacité de votre action et répondre aux enjeux que vous avez identifiés?
- ▶ Quel soutien attendez-vous de l'échelon national ?

**Annexe n°3 : Modèle de tableau**

Destination des crédits MILDECA				Provenance des crédits additionnels																				Total crédits additionnels		Financement total	
Type d'action (code nomenclature)	Subvention MILD&CA			ARS		Cohésion sociale (DDCS)		FIPD		Politique de la ville		PDASR		Justice		Etat (autres)		Collectivités		Associations		Autres					
	Nb	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
1.1	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.2	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.3	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.4	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.5	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
1.6	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2.1	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2.2	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2.3	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
2.4	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
3.1	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
3.2	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
3.3	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
3.4	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
3.5	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
4	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
5	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
6	0	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

Porteurs des projets					
Type de porteur	Nb	%	Subvention MILD&CA	Crédits additionnels	Financement total
Association	0	0%	0	0	0
Etablissement scolaire	0	0%	0	0	0
Collectivité locale	0	0%	0	0	0
CSAPA/CAARUD	0	0%	0	0	0
Forces de l'ordre	0	0%	0	0	0
Autres	0	0%	0	0	0
Total	0	0%	0	0	0

Public cible				
Type de public	Nombre d'actions	Subvention MILD&CA	Crédits additionnels	Financement total
Jeunesse (0 - 25)	0	0	0	0
Femmes	0	0	0	0
Adultes	0	0	0	0
Tout public	0	0	0	0

Taux de renouvellement des actions		
Oui	0	Taux : 0%
Non	0	

## Annexe n°4 : Circulaire du 02 décembre 2016 à l'attention des CDP



PREMIER MINISTRE



Mission interministérielle  
de lutte contre les drogues  
et les conduites addictives

[drogues.gouv.fr](http://drogues.gouv.fr)

### **La Présidente**

DJM/JFP/VR 2016- n° 427

Affaire suivie par :

*Jean-François PONS, Secrétaire Général*

*Vincent ROUAULT, chargé de mission territorial*

☎ 01 42 75 69 95/57

[jean-francois.pons@pm.gouv.fr](mailto:jean-francois.pons@pm.gouv.fr)

[vincent.rouault@pm.gouv.fr](mailto:vincent.rouault@pm.gouv.fr)

Paris, le 02 décembre 2016

**Mesdames et Messieurs les Préfets de région et de département**

**Mesdames et Messieurs les chefs de projets MILDECA**

**Objet :** Circulaire 2017 MILDECA

**Annexes :** 5

Dans un environnement international en pleine mutation, les nouveaux défis émergeant dans le champ de la lutte contre les drogues et les conduites addictives nécessitent une mobilisation accrue des différents acteurs de cette politique publique dans le domaine de la prévention, des soins et de la réduction des risques, du respect de la loi ou de la lutte contre le trafic. Cette mobilisation repose sur une capacité d'animation des réseaux, dévolue au plan national à la MILDECA et, au plan territorial aux chefs de projets. Cette déclinaison doit être en phase avec la complexité de la gouvernance locale, et notamment la future réorganisation territoriale de l'Etat, la multiplicité des dispositifs complémentaires existants sur les territoires, le croisement des compétences, des financements et des différentes géographies prioritaires. Les crédits de la MILDECA doivent en ce sens permettre de coordonner, autour d'objectifs communs, les politiques sectorielles des services déconcentrés, des partenaires institutionnels et associatifs<sup>3</sup>.

Vous êtes sur les territoires les plus à même d'assurer ce rôle. Cela implique notamment votre présence, ou votre représentation, dans toutes les instances territoriales où la stratégie de lutte contre les addictions est susceptible d'être débattue, telles que par exemple les commissions de coordination des politiques publiques de santé des ARS. Cela implique également que vous soyez promoteurs de temps d'échanges et de concertation avec l'ensemble de vos partenaires pour favoriser la bonne déclinaison des

---

<sup>3</sup> Je vous précise à ce titre que vos partenaires des ministères régaliens disposent, aux côtés des crédits votés en Loi de Finances que je vous délègue pour conduire des actions de prévention et de formation, des crédits issus du Fonds de Concours destinés notamment à l'achat de matériel, et en lien avec les actions qu'ils peuvent initier en matière de lutte contre les conduites addictives.



orientations stratégiques que vous aurez contribuées à définir dans le cadre de l'établissement de vos appels à projets locaux.

Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre de la campagne 2017, une « mallette pédagogique », à votre destination et à celle de vos collaborateurs, vous sera adressée début 2017. Elle comprendra notamment une série d'outils techniques ainsi que des préconisations et modèles de projets à même d'accompagner et guider votre action.

## **I/ Modalités d'usage des crédits issus de la loi de finances 2017**

### A/ Destination des crédits

La dynamisation de la vie associative doit demeurer l'un de vos principaux objectifs. L'effet levier des crédits MILDECA doit en particulier permettre d'innover et d'expérimenter de nouveaux dispositifs et modalités d'actions en articulant les acteurs des différents champs impliqués. Bien que le nombre d'acteurs associatifs soit parfois réduit, il convient en ce sens de veiller à prévenir les situations de reconduction automatique des actions et programmations, générant de fait certaines situations de monopole.

Je vous précise par ailleurs que ces crédits ne peuvent en aucun cas financer des investissements ou de l'achat de matériel (matériel informatique, locaux, achat de véhicules). Ils ne peuvent également être destinés à favoriser ou pérenniser le recrutement d'agents, constituer une subvention d'équilibre, ou encore assurer le versement de rémunération à des tiers.

Enfin, les crédits MILDECA ne peuvent, en vertu des règles qui régissent l'attribution de subvention publique, cofinancer une action à plus de 80%.

### B/ Eligibilité des demandes de subventions

Il vous appartient d'utiliser les dotations que je vous délègue chaque année en respectant leur nature de crédits d'impulsion et de coordination. Je vous précise à ce titre que les mesures suivantes, qui relèvent de l'action courante des services déconcentrés, ne peuvent faire l'objet d'une prise en charge par les crédits MILDECA :

- consultations médicales afin d'examiner les personnes en état d'ivresse publique et manifeste (IPM);
- alternatives aux poursuites et peines prévues par la loi et déjà généralisées sur le territoire (injonctions thérapeutiques etc...);
- achat de matériel d'investigation pour les forces de l'ordre (ce qu'elles peuvent obtenir grâce à d'autres circuits de financement, et notamment le Fonds de Concours);
- dispositifs de prise en charge qui relèvent de l'assurance maladie.

### C/ Mise en paiement des subventions

La mise en paiement des subventions allouées en comité de pilotage doit s'effectuer selon deux formats juridiques distincts :

- un arrêté d'attribution : pour toute subvention à destination d'une collectivité territoriale, ou à une structure associative inférieure à 23 000 €.
- une convention d'attribution : pour toute subvention allouée à une association ou une collectivité territoriale d'un montant supérieur ou égal à 23 000 €.

Je souhaite également vous rappeler que vous n'avez pas la possibilité de procéder au versement d'une subvention au bénéfice direct d'une administration partenaire. Dans le cas notamment des actions mis en œuvre avec l'Education Nationale, je souhaite qu'une convention partenariale entre administrations soit établie, afin que la sélection des actions conduites en milieu scolaire procède d'un programme de prévention construit et partagé visant à assurer une cohérence territoriale. L'établissement de cette convention sera en particulier l'occasion de recenser les territoires et établissements cibles de votre action, les associations mobilisées, les actions qu'elles se proposent d'y conduire et le montant des crédits délégués à chacune des structures porteuses de projet à cette fin.

## D/ Mobilisation des partenaires financiers

En matière de financement, vous devrez autant que possible veiller à mobiliser l'ensemble des partenaires et contributeurs potentiels intéressés par la conduite de ces projets. Je pense en particulier aux financements issus :

- des ARS<sup>4</sup>,
- des collectivités territoriales,
- des DDCS<sup>5</sup>,
- des DIRECCTE,
- de l'administration pénitentiaire et de la protection judiciaire de la jeunesse<sup>6</sup>,
- de la politique de la ville, du SG-CIPDR et de la sécurité routière,
- des rectorats et de l'enseignement supérieur,
- des mutuelles,
- des crédits des fonds de prévention des caisses (CAF, CPAM),
- des DRAAF (lycées agricoles).

## II/ Orientations stratégiques 2017

### A/ Construire un diagnostic et établir un appel à projets

Afin de vous accompagner au plus près dans la définition de vos enjeux, besoins et objectifs locaux, j'ai chargé l'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) de concevoir et de produire des éléments d'observation qui vous aideront à préciser votre diagnostic territorial en matière de consommations de substances psychoactives et de conduites addictives. Je pense notamment aux données de la base ODICER (Observation des drogues pour l'information sur les comportements en régions) développée par l'OFDT<sup>7</sup> et qui sera généralisée en 2016. Par ailleurs, pour vos besoins de documents en matière d'éducation à la santé (prévention), vous disposez également du catalogue de l'ex Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)<sup>8</sup>, désormais Santé Publique France. En matière de diagnostic territorial, vous pourrez ainsi vous appuyer sur :

- le retour d'expérience de vos partenaires institutionnels,
- les études Escapad et Odicer de l'OFDT,
- les études produites par les ORS,
- les études produites par les IREPS et les CERRESP<sup>9</sup>,
- le financement par appel à projets d'une structure extérieure (équipes de recherches académiques locales, UFR etc...).

---

<sup>4</sup> Dans le cadre des conventions d'objectifs et de moyens conclues avec les CSAPA, comme des appels à projets « prévention »

<sup>5</sup> Programme 163(jeunesse), CNDS, programme 106 (familles vulnérables), programme 177 (prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables), droit des femmes, Service Civique

<sup>6</sup> Programme 107 (administration pénitentiaire), programme 182 (protection judiciaire de la jeunesse)

<sup>7</sup> <http://www.ofdt.fr/regions-et-territoires/>

<http://www.ofdt.fr/aide-aux-acteurs/>

<sup>8</sup> <http://www.santepubliquefrance.fr/>

<sup>9</sup> Cette infrastructure régionale portée par l'Inserm offre la capacité de répondre, par la recherche, aux besoins des praticiens et décideurs des politiques de santé en cohérence avec les enjeux du système de santé et les déclinaisons locales des politiques de santé : bénéficier de conseils méthodologiques pour examiner la transférabilité de tel ou tel programmes de prévention, pour établir un diagnostic local ou se faire accompagner dans l'évaluation d'un projet.

L'établissement de vos appels à projets devra procéder de cette phase préalable de diagnostic local et visera en conséquence à définir les enjeux et orientations qu'il vous semblera le plus opportun de prioriser compte tenu des spécificités de votre territoire. Il vous appartiendra ainsi de définir un équilibre local entre les quatre principales orientations qui doivent conduire votre action :

- prévenir les conduites addictives, y compris l'entrée dans le trafic,
- renforcer la sécurité, la tranquillité publique et l'application de la loi,
- réduire les risques et accompagner les populations les plus vulnérables,
- renforcer les actions de formation des adultes encadrants et professionnels aux contacts du public.

A cette fin, vous trouverez en annexe un référentiel précis des actions établi par la MILDECA, ainsi qu'une nomenclature des projets éligibles à conduire dans ce cadre, à destination notamment de vos collaborateurs directs.

### B/ Publics prioritaires

Le plan de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 fait le choix d'un effort orienté vers les populations les plus exposées, pour des raisons sanitaires ou sociales, aux risques et aux dommages associés aux consommations de substances psychoactives : les populations en errance, les femmes usagères de drogue, et bien évidemment la jeunesse : les jeunes scolarisés ou en cours de professionnalisation, les jeunes sous-main de justice, ou encore participant à des événements festifs etc.... Je compte sur votre vigilance afin que les actions menées auprès des publics les plus exposés soient conduites par des porteurs de projets dont la posture et les intentions soient conformes aux objectifs de la MILDECA : en effet, l'exercice 2016 a notamment été l'occasion d'assister localement à la résurgence de discours sectaires, en particulier à l'occasion des campagnes de prévention conduites lors d'évènements festifs, s'appuyant utilement sur la question de la prévention des conduites addictives pour mener des actions prosélytes.

En effet, les risques, tant au plan sanitaire que social, auxquels sont exposés les jeunes, et en particulier à l'adolescence, notamment du fait de la précocité des consommations, doivent faire l'objet d'une vigilance particulière. La prévention doit donc être mise en œuvre le plus tôt possible pour éviter l'initiation ou/et retarder l'âge de l'expérimentation. Vous appuierez les actions visant au développement des compétences psychosociales des jeunes et de leurs parents et, de façon générale, vous viserez, en lien avec les actions mises en œuvre par les ARS, un objectif de promotion globale de la santé de l'enfant.

### C/ Recommandations spécifiques

Je souhaite voir votre action privilégier systématiquement à la mise en œuvre de projets ponctuels le soutien à l'élaboration de programmes coordonnés d'accompagnement des bénéficiaires sur la durée et dans le cadre de parcours de prise en charge globaux et transversaux.

Je vous invite en particulier à investir très fortement les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) déployés au sein des établissements scolaires du second degré. Cet outil de pilotage partenarial des actions conduites en milieu scolaire constitue une réelle occasion de construire ou stabiliser des liens entre acteurs et de coordonner les actions et interventions qu'ils peuvent initier (atelier santé ville, programme de réussite éducative, consultation jeunes consommateurs, point d'accueil écoute jeunes, maison des adolescents, policiers formateurs antidrogues etc...). Il serait par ailleurs souhaitable que ce travail de coordination des actions s'accompagne d'un recensement exhaustif des interventions que policiers et gendarmes formateurs anti-drogue peuvent également conduire dans les établissements scolaires.

La création récente de CESC départementaux, mis en œuvre au niveau des DSDEN, sera notamment l'occasion de substituer aux financements éparses d'actions en milieu scolaire un programme de prévention global coordonné à l'échelle d'un bassin d'éducation, et relayé par les CESC des différents établissements. Je compte à ce titre sur votre participation à la mise en œuvre du dispositif « moi(s) sans tabac » en 2017, qu'il s'agisse, en étroite concertation avec les ARS et les services de l'Education Nationale, de réorienter et réinscrire dans ce cadre les actions ou projets d'ores et déjà financés en milieu scolaire, comme d'en impulser de nouveaux (notamment en milieu professionnel). De manière plus générale, je souhaite que vos services prennent aux côtés des ARS une part active dans l'élaboration et la mise en œuvre de la déclinaison territoriale du programme national de réduction du tabagisme (respect de l'interdiction de la vente de tabac aux mineurs,

lutte contre le commerce illicite de tabac, actions de prévention dans et aux abords des établissements scolaires)<sup>10</sup>.

En parallèle des projets conduits auprès des publics jeunes, en particulier en milieu scolaire, je souhaite voir votre action accompagner et conforter les initiatives locales s'inscrivant dans les dispositifs d'« aller vers » : encourager en lien notamment avec le Service Civique la tenue de maraudes en centre-ville lors de soirées étudiantes ou à l'occasion d'évènements festifs, soutenir les actions hors les murs des structures porteuses (comme le renforcement des liens entre Consultations Jeunes Consommateurs et missions locales ou clubs sportifs), et accompagner les projets visant à toucher des publics isolés et ne fréquentant pas ou que très peu les établissements, structures et lieux institutionnels de la prévention ou de la réduction des risques etc...

Je tiens également à encourager la dynamique engagée de territorialisation des crédits MILDECA en direction des quartiers relevant de la géographie prioritaire de la politique de la ville ou des zones de sécurité prioritaire. Toutefois, la MILDECA ne disposant pas de géographie prioritaire, je souhaite que les actions à destination des milieux ruraux soient pleinement prises en considération dans vos arbitrages budgétaires, et je compte sur votre implication pour accompagner les porteurs de projets dans la mise en œuvre de projets adaptés à la spécificité des territoires ruraux (soutien à la mise en œuvre d'antennes mobiles etc...).

Enfin, je tiens à ce que des actions de communication soient également conduites afin d'assurer une diffusion aussi large que possible des messages et campagnes de prévention que vous jugerez utiles de soutenir : les actions de communication intégrées à un programme de prévention (colloques, clips vidéo, flyers etc...); les actions de communication au niveau régional (médias, presse locale, radio); les actions de « médiation scientifique » sur les addictions conçues pour le grand public et notamment les jeunes (fête de la science, bar et/ou pavillon des sciences, colloques sur les drogues et les conduites addictives).

### **III/ Ingénierie de la campagne 2016**

#### **A/ Coordination de l'action régionale des chefs de projets MILDECA**

Le chef de projet régional est le garant de la mise en œuvre effective et de la cohérence territoriale des actions conduites dans le cadre des crédits MILDECA qui lui sont délégués et qu'il lui appartient de répartir, en concertation avec les chefs de projets départementaux, entre les territoires relevant de sa compétence. Ce schéma doit vous conduire à construire un réseau coordonné des référents MILDECA positionnés dans les départements afin de suivre la bonne marche non seulement de la programmation des crédits en comités de pilotage départementaux mais également celle de l'exécution budgétaire des campagnes (reliquats, charges à payer etc...), et la construction de la synthèse budgétaire annuelle.

A ce titre, il vous revient en premier lieu de construire avec vos homologues départementaux les orientations régionales stratégiques qui devront être localement déclinées en objectifs opérationnels par ces derniers. Il vous appartient également d'assurer l'ingénierie et la coordination de l'action des départements, la mutualisation et l'échange des bonnes pratiques entre ces derniers.

Je souhaite par ailleurs voir votre action contribuer à une meilleure articulation des politiques sectorielles conduites par les administrations partenaires. Je vous rappelle à ce titre que les préfets sont membres de droit des commissions de coordination des politiques publiques pilotées par les ARS. Je tiens également à voir votre action s'inscrire dans le processus de réécriture en cours des conventions liant les ARS à différentes administrations partenaires (PJJ, SPIP, Education Nationale etc...) et mis en œuvre dans le cadre de la structuration de la nouvelle géographie des régions de France effective depuis septembre 2016.

Je tiens également à voir le processus de constitution d'une enveloppe à même de soutenir des actions d'envergure régionale ou interdépartementale se poursuivre. Devront être prioritairement soutenues dans ce cadre les actions de formation de réseaux professionnels, de prévention dans les transports en commun, ou

---

<sup>10</sup> Cf. Circulaire du ministère des affaires sociales et de la santé du 24 juin 2016, n°DGS/SP3/2016/221, relative à la déclinaison régionale du programme nationale de réduction du tabagisme 2014-2019, adressée aux directeurs des ARS et aux préfets de département.

encore de soutien aux actions conduites dans les principaux établissements carcéraux des territoires. Compte tenu du caractère prioritaire de ces actions, je vous prie de bien vouloir me signaler toute difficulté éventuelle relative aux demandes de financements qui pourront vous être adressées dans ce cadre. Enfin, dans un objectif d'économie d'échelles, et afin de structurer au niveau régional l'intervention de certains porteurs de projets nationaux, il vous est également recommandé de poursuivre les efforts de régionalisation des financements accordés à certaines structures implantées sur l'ensemble de votre territoire d'intervention.

### B/ Animation du réseau départemental des partenaires

Il vous appartient de conduire et d'animer à échéances régulières un comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires institutionnels impliqués dans la mise en œuvre de cette politique publique: Parquet, DTPJJ, DT-ARS, SPIP, DSDEN, DTSP, DDCS, UT-DIRECCTE, collectivités territoriales etc... Cette politique d'animation interministérielle qui vous est dévolue est attendue par vos partenaires et il est essentiel qu'elle soit mise en œuvre dans la durée.

Les missions de ce comité de pilotage sont multiples : valider un diagnostic local qui soutiendra, en conformité avec les orientations stratégiques établies en COPIL régional, et en fonction des spécificités et enjeux de son territoire, les objectifs opérationnels qui conduiront l'action du chef de projet ; décider de l'attribution des financements ; et enfin suivre la mise en œuvre et procéder à l'évaluation des projets soutenus<sup>11</sup>.

Il vous revient par ailleurs d'entretenir des contacts réguliers avec le réseau des porteurs de projets, d'accompagner ces derniers dans le montage de leurs actions, et d'inscrire votre programmation annuelle dans un objectif d'articulation et de coordination des différents projets soutenus .

De manière générale, vos principaux partenaires institutionnels doivent être associés au financement et à la définition des axes stratégiques de votre action. Les collectivités territoriales, le rectorat (et en particulier les proviseurs vie scolaire) et la DT-ARS sont des partenaires incontournables de ce travail. L'articulation des financeurs doit également traduire une réelle coordination des dispositifs mis en œuvre par chacun des partenaires.

### C/ Articulation avec les dispositifs complémentaires

La lutte contre les conduites addictives doit être menée, dans le cadre du pilier « cohésion sociale » des contrats de ville, dans les quartiers de la politique de la ville comme dans les autres territoires : en particulier en matière d'accompagnement aux jeunes décrocheurs scolaires et en lien avec les programmes de réussite éducative, dans le cadre des actions conduites par les ateliers santé ville, au sein du dispositif Villes-Vie-Vacances, ou encore au titre des actions de lutte contre les conduites addictives que la nomenclature du programme 147 autorise. De façon similaire, les actions visant à la prévention de la récidive (public sous-main de justice), à la lutte contre l'entrée dans le trafic et au maintien de la tranquillité publique, doivent viser à un cofinancement auprès des crédits du SG-CIPDR et des ministères concernés.

Comme lors de l'exercice 2016, la recherche de synergies avec les projets soutenus au titre du FIPD doit être poursuivie : j'ai ainsi souhaité qu'une annexe commune à nos circulaires respectives soit de nouveau établie en 2017. De manière générale, le croisement des calendriers, projets et des financements en conformité avec les orientations des contrats de ville, du SG-CIPD, du Plan d'Action Sécurité Routière, ou de l'appel à projets « Promotion de la santé » des ARS doit être recherché.

Toutefois, si la mutualisation des crédits en matière décisionnelle doit permettre de mettre en cohérence et d'articuler les financements des différentes politiques parties prenantes de la lutte contre les drogues et les conduites addictives (politique de la ville, FIPD, hébergement et insertion des personnes vulnérables, sécurité routière etc...), et ce faisant conforter les crédits de la MILDECA dans leur rôle d' « effet levier », elle ne doit pas se traduire par un pilotage budgétaire globalisée de l'ensemble de ces crédits.

---

<sup>11</sup> Il est à ce titre rappelé qu'il ne faut en aucun cas associer à ce comité de pilotage les potentiels porteurs de projets associatifs afin de garantir qu'un même acteur ne soit pas simultanément à l'origine du diagnostic, associé à l'instruction des demandes de financement et bénéficiaire des crédits MILDECA. Ce comité de pilotage peut en revanche ponctuellement se décliner sur des sujets spécifiques en groupe de travail élargi associant toute une série de partenaires extérieurs, sans que ces derniers soient pour autant associés aux différents arbitrages qui pourront être pris en comité de pilotage restreint.

## D/ Evaluation des projets<sup>12</sup>

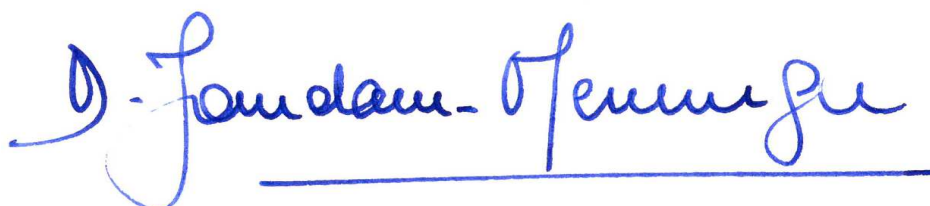
Quel que soit le public cible, l'évaluation des actions et des programmes de prévention devra être développée pour améliorer l'efficacité de la prévention et le pilotage des projets. Vous devrez évaluer les actions menées et conforter celles qui donnent des résultats probants et portées par des entités ayant la compétence et la capacité de les maintenir. Il vous reviendra de définir en fonction des enjeux locaux, et notamment des moyens humains et logistiques à votre disposition, les modalités d'intervention et de conduite de ces évaluations. L'inscription de cet objectif d'évaluation des actions MILDECA dans les plans territoriaux d'inspection, contrôle et évaluation des institutions partenaires (ARS, DRJSCS) pourra utilement venir pérenniser cette démarche.

Par ailleurs, et en lien avec l'OFDT, la MILDECA a élaboré des outils d'aide à l'instruction et à la sélection de programmes d'actions qui vous seront communiqués à l'occasion de la livraison de la mallette pédagogique qui vous sera adressée dans les premières semaines de l'exercice 2017.

## E/ Calendrier

Échéances	Etapes
Fin décembre 2016	Ventilation régionale des crédits entre chefs de projet Définition des actions et du volume de l'enveloppe régionale Définition des orientations stratégiques régionales
Rentrée 2017	Définition des objectifs opérationnels départementaux Lancement des appels à projets
Février 2017	Livraison de la mallette pédagogique
Avril 2017	Tenue des comités de pilotage départementaux et régionaux
Juin 2017	Production par les territoires des éléments de restitution de la campagne 2016
Octobre 2017	Livraison du bilan d'activité 2016 du réseau territorial de la MILDECA

Je vous remercie de bien vouloir me tenir informée des difficultés éventuelles concernant l'application de cette circulaire et vous assure, mesdames et messieurs les Préfets de région et de département, mesdames et messieurs les chefs de projets MILDECA, de mon soutien total dans la mise en œuvre de votre action au bénéfice de la lutte contre les drogues et les conduites addictives.



Danièle JOURDAIN-MENNINGER

<sup>12</sup> A cet effet, une grille d'évaluation ainsi que des documents joints à même de vous accompagner dans cette démarche (grille d'évaluation, fiche méthodologique, courriers d'accompagnements) vous ont d'ores et déjà été transmis en 2016 et seront intégrés à la « mallette pédagogique » qui vous sera livrée à la rentrée 2017.









Mission interministérielle  
de lutte contre les drogues  
et les conduites addictives

[drogues.gouv.fr](http://drogues.gouv.fr)

69 rue de Varennes, 75 007 Paris

[sg-mildeca@pm.gouv.fr](mailto:sg-mildeca@pm.gouv.fr)